

DOSSIER ENSEIGNANTS

Éduquer au développement avec sa classe

MIGRATIONS
PAIX
LYCÉE
ALIMENTATION
PARTAGE DES RICHESSES
ÉCONOMIE SOCIALE & SOLIDAIRE
ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES

6 fiches pédagogiques de la Seconde à la Terminale



SOMMAIRE

ALIMENTATION MIGRATIONS PAIX ÉCONOMIE SOCIALE & SOLIDAIRE PARTAGE DES RICHESSES ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES

Le CCFD-Terre Solidaire propose deux autres cahiers portant sur les mêmes 6 thématiques pour éduquer au développement en classes de primaire et de collège.

Référence : 5142212

Impression sur papier PEFC : Sipap-Oudin

Création graphique : Catherine Maddens

Fabrication : CCFD-Terre Solidaire, 4 rue Jean-Lantier, 75001 Paris, ccfd-terresolidaire.org

Dépôt légal : septembre 2012

Coordination rédactionnelle
Anne-Sophie Gaulué

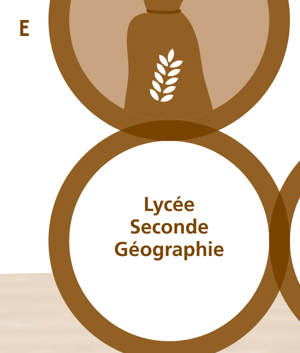
Directeur de publication
Pascal Vincens

Rédaction
Chantal Bernar d
Jean-Frédéric Cambianica
Aurélie Didier-Laurent
Andrée Guiguet
Elisabeth Leauthier
Céline Lefèvre
Aurélie Radisson
Perrine Saint-Gilles

FICHE 1

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Le droit à l'alimentation : un droit pour tous ?



LIENS AVEC LES PROGRAMMES

Références au programme scolaire. Extraits du BO spécial n° du 29 avril 2010.

Histoire-géographie -> Les enjeux du développement

Du développement au développement durable. Un développement inégal et déséquilibré à toutes les échelles.
De nouveaux besoins pour plus de 9 milliards d'hommes en 2050.

Histoire-géographie -> Gérer les ressources terrestres

Nourrir les hommes. Croissance des populations, croissance des productions, assurer la sécurité alimentaire, développer des agricultures durables.

OBJECTIF GÉNÉRAL

-> Comprendre certaines causes de la faim dans le monde.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

-> Mener un débat en classe sur la question du droit à l'alimentation.

-> Inciter les élèves à devenir des citoyens et consommateurs responsables et solidaires.

DOCUMENTS NÉCESSAIRES

-> Photocopies des deux photos en annexe 1.

-> Photocopies de l'article « Peut-on en finir avec le cycle des famines ? » en annexe 2.

DURÉE : 1 heure

DÉROULEMENT

● ÉTAPE 1 : Poser la problématique du droit à l'alimentation (15 mn)

Demander aux élèves d'écrire en 5 mn sur 4 post-it de 2 couleurs différentes :

1. Une définition de la faim (post-it d'une couleur)
2. Trois causes (post-it d'une autre couleur)

Le professeur regroupe les post-it par idée au tableau et s'en sert pour introduire le sujet. (Des ressources pour l'enseignant sont proposées en annexe)

● ÉTAPE 2 : Photo langage à partir des photos des familles d'Allemagne et d'Équateur, annexe 1 (15 mn)

Répartir la classe en 4 groupes de 5 élèves.
Distribuer les 2 photos à chaque groupe sans indiquer le pays où elles ont été prises.

Proposer aux élèves de répondre en groupe aux questions suivantes :

Où se situent les scènes représentées par ces 2 photos ?

Quelles sont les idées que vous inspirent ces photos ?

Le slogan « Se nourrir, c'est un droit pour tous ? », qu'en pensez-vous ?

Qu'est-ce qui empêche les hommes de se nourrir en toutes circonstances ?

Que connaissez-vous du commerce mondial ? Que veut dire la phrase « les règles du marché mondial imposées par les pays riches favorisent les productions d'exportations au détriment des cultures vivrières » ?

Chaque groupe présente ses réflexions au reste de la classe.

L'enseignant engage un débat.

Cette étape peut être enrichie en réalisant une exposition de l'ensemble des photos du *dossier pédagogique* « À table ! ».

On peut commander ce *dossier pédagogique* du CRDP Lorraine sur le site du SCEREN : www.sceren.com

● ÉTAPE 3 : Expression sur les causes de la faim (15 mn)

Approfondir la réflexion en invitant les élèves à lire l'article « Peut-on en finir avec le cycle des famines ? » (Annexe 2)

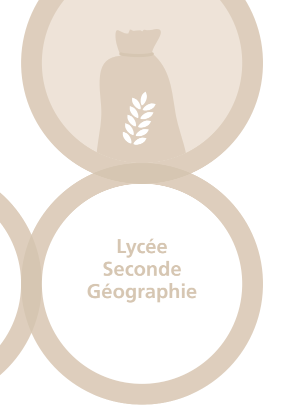
Demander aux élèves individuellement d'écrire à la suite de la lecture, les 4 causes de la crise alimentaire.

Reprise par l'enseignant.

RÉPONSES POUR L'ENSEIGNANT

Les 4 causes présentées dans l'article :

- Les changements climatiques créant des sécheresses importantes et des mauvaises récoltes cette année au Sahel.
- Le prix élevé du carburant.
- La spéculation des commerçants qui anticipent la reconstitution des stocks publics.
- La multiplication des conflits.



● ÉTAPE 4 : Débat (15 mn)

Conclure ce travail par un débat entre les élèves sur la problématique : *"En tant que citoyens pensez-vous pouvoir influer sur les causes et comment ?"*
Les exemples sont nombreux : consommer local, choisir le commerce équitable, demander une politique agricole plus respectueuse de la souveraineté alimentaire des autres États, soutenir les actions de solidarité internationale, etc.

Remarque : ce travail peut parfaitement s'intégrer dans des projets de recherche ou la réalisation d'exposés suivis d'un débat en classe.

Prolongement possible de l'activité

Approfondir la réflexion sur une région ou sous-région du monde.

Proposer aux élèves répartis en sous-groupes de mener une recherche du point de vue historique, géographique et économique sur la spécificité du problème de la faim au niveau d'un continent ou d'une région du monde (la recherche pourra comprendre l'utilisation d'un panneau : les élèves s'aideront pour l'exposé oral de photos, de dessins explicatifs et de tout ce qu'ils retiendront comme nécessaire).

Chaque semaine un groupe exposera sa recherche (une quinzaine de minutes) à la fin de laquelle la classe pourra poser des questions et débattra sur le sujet. Suite à ces différentes séances, un débat plus large pourrait être proposé à travers une comparaison des zones étudiées.

Équateur

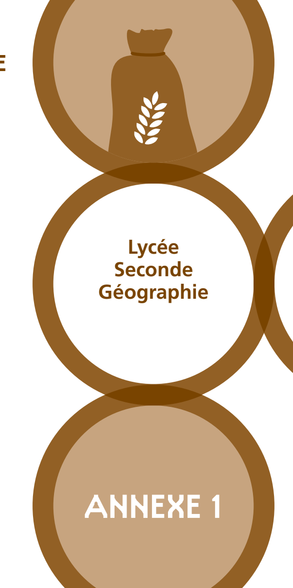


Photo tirée du Dossier pédagogique « À table ! ».
CRDP de Lorraine, mai 2011 – Photographie de Peter Menzel / Cosmos

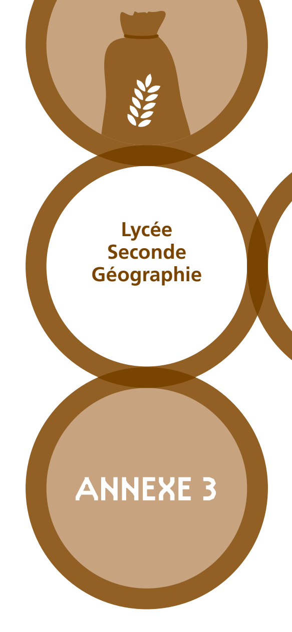
Allemagne

ANNEXE 2

Photo tirée du Dossier pédagogique « À table ! ».
CRDP de Lorraine, mai 2011 – Photographie de Peter Menzel / Cosmos



"Peut-on en finir avec le cycle des famines ?"



Si la crise alimentaire qui affecte aujourd'hui le Sahel est particulièrement difficile à gérer dans un contexte de multiplication des conflits, les Sahéliens payent également trois décennies de désintérêt pour le secteur agricole africain.

Cette année au Sahel, les récoltes ont été mauvaises, très mauvaises. En cause : une pluviométrie particulièrement réduite et des attaques d'insectes dans certaines régions. […]

Les États du Sahel avaient tiré la sonnette d'alarme suffisamment tôt pour établir des plans d'urgence en amont. Premier impératif : favoriser l'accès aux vivres encore disponibles aux populations les plus pauvres. Car, en raison des mauvaises récoltes, mais aussi de la spéculation des commerçants qui anticipent la reconstitution des stocks publics, de la cherté du carburant et des difficultés de circuler dans une région secouée par les conflits, le prix des denrées alimentaires grimpe en continu. D'après le Cilss (Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse), le prix des céréales locales (mil, sorgho et maïs) a augmenté de 25 à 90 % selon les régions, entre janvier 2011 et janvier 2012. Vente de céréales à prix modérés, distribution de nourriture gratuite, argent contre travaux d'utilité publique, fourniture d'intrants et de semences pour initier des cultures de contre-saison, soutien aux éleveurs : les pays sahéliens ont programmé plusieurs types d'action pour épauler leurs populations les plus vulnérables.

« La communauté internationale est cependant lente à réagir, d'autant que la conjoncture internationale est à la récession », souligne Jean Sibiri Zoundi, administrateur principal du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) de l'OCDE. […]

UN CONTEXTE POLITIQUE ET SÉCURITAIRE TRÈS DÉGRADÉ

À l'échelle de la Cedeao (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest), le déficit de céréales – estimé à seulement 7 % des besoins – serait facilement gérable si des pays excédentaires comme le Bénin, le Ghana, le Nigeria ou le Togo répondaient à la demande des zones déficitaires. Mais outre la corruption endémique des douaniers qui a toujours entravé les échanges, il faut compter, depuis le mois de janvier, avec l'insécurité des routes conduisant au Sahel […].

Au nord du Mali, rebelles touaregs, groupes islamistes et trafiquants lourdement armés depuis que le verrou de la Libye a sauté, multiplient les exactions, poussant les populations à l'exil. Ce qui pèse d'autant sur les faibles ressources des pays limitrophes. C'est particulièrement sensible au Niger où les familles doivent aussi faire face au retour des émigrés rentrés sans argent de Libye. […]

« Non seulement, les paysans ont perdu leurs outils de travail, mais il est inimaginable qu'ils retournent aux champs dans ce climat d'insécurité, anticipe Philippe Mayol, responsable du service Afrique au CCFD-Terre Solidaire. *Pour que la confiance revienne, pour qu'un tissu social favorable à la reprise de l'économie rurale se reconstitue, l'expérience montre qu'il faut au moins trois ans à compter de la fin des hostilités ».*

LES CONSÉQUENCES D'UN LONG ABANDON DU SECTEUR AGRICOLE

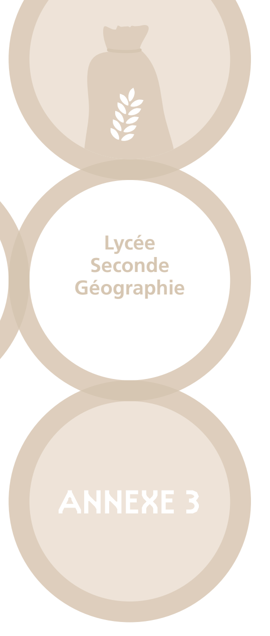
La crise alimentaire, aggravée par la violence des conflits, est aussi le fruit d'un long désintérêt politique pour le secteur agricole africain. Ce n'est qu'au tournant de l'année 2008, sur fond d'émeutes de la faim, que la Banque mondiale a préconisé d'investir dans l'agriculture en Afrique, révisant sa position des trois dernières décennies. L'Union africaine s'est réveillée légèrement plus tôt, recommandant à ses États membres, lors du sommet à Maputo (Mozambique) de 2003, d'allouer 10 % de leur budget public annuel à l'agriculture. Mais aujourd'hui, peu de pays s'y tiennent. […]

L'impact d'un secteur agricole dynamique sur la sécurité alimentaire n'est pourtant plus à démontrer. En Afrique subsaharienne, 65 % de la population active en tire ses moyens de subsistance, à commencer par son alimentation. Reste à définir le modèle agricole. *« Nous ne croyons pas au parachutage des modèles,* confie Jean Sibiri Zoundi du Club du Sahel de l'Afrique de l'Ouest. *Notre expérience des crises alimentaires montre qu'il faut partir de l'existant, donc de l'agriculture familiale. […] »*

SOUTENIR LES INNOVATIONS ET LA RESPONSABILISATION DES ACTEURS

Moderniser l'agriculture familiale ? Les priorités sont connues. À commencer par la maîtrise de l'eau. En Afrique, seules 4 % des terres exploitées sont irriguées (0,63 % au Burkina Faso), le reste dépendant de la pluviométrie. *« Il faut viser l'irrigation de 25 % des terres cultivées »* estime Amadou Mactar Konaté, chargé du volet prévention et gestion des crises alimentaires au Cilss. […]

Autre défi du réinvestissement public dans l'agriculture : développer des infrastructures à même de soutenir les petits



agriculteurs. « *Un point sensible dans la zone sahélienne concerne le stockage des récoltes,* explique Maureen Jorand, chargée de mission au CCFD-Terre Solidaire. *En effet, dans certaines régions des pays touchés aujourd'hui par la crise alimentaire, les pertes post-récoltes peuvent atteindre 30 à 40 % de la production. Ces réserves alimentaires réduites de plus d'un tiers précipitent un peu plus rapidement les populations en insécurité alimentaire.* »

La diversification des cultures et la transformation des produits locaux participent également à la sécurité alimentaire. […]

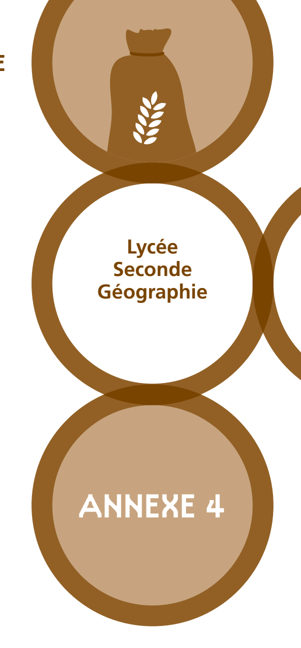
Les capacités d'innovation existent. Reste à les renforcer à tous les niveaux de la filière alimentaire : production, transformation, commercialisation. Sans oublier les femmes, qui représentent 50 % de la main-d'œuvre agricole en Afrique subsaharienne et qui accèdent encore plus difficilement que les hommes aux ressources productives (terres, intrants, main-d'œuvre, bétail) et aux opportunités (instruction, vulgarisation, services financiers et technologies). Selon la FAO, le rattrapage de ces inégalités permettrait d'augmenter leur rendement de 20 à 30 % [(1)].

Enfin, la responsabilisation des personnes est décisive. « *La bonne gouvernance en dépend* », soutient Ladji Nian Gane, membre du GRDR. Le Mali a doté toutes ses communautés rurales d'une banque de céréales pour faciliter les périodes de soudure. Mais, faute d'avoir impliqué les populations dans leur gestion, les élus les ont accaparées et aujourd'hui, elles sont à sec. « *Structurer les organisations paysannes et leur donner de la voix s'impose à tous les échelons de prise de décision ».* affirme Philippe Ki, coordinateur d'Aprosa. […]

Bénédicte Fiquet « Peut-on en finir avec le cycle des famines ? », *Faim Développement Magazine*, n° 266, mai 2012.

[(1)] « *Le rôle des femmes dans l'agriculture : combler le fossé entre les hommes et les femmes, pour soutenir le développement* », rapport 2010-2011 de la FAO sur la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture.

Ressources pour l'enseignant



UNE DÉFINITION DE LA FAIM

Au sens propre du terme, la faim désigne la sensation, apparaissant après un certain temps sans manger, qui pousse un être vivant à rechercher de la nourriture. Lorsque la faim se prolonge, différentes situations surviennent :

-> la **malnutrition** est une pathologie pouvant être causée par une carence dans certains nutriments, mais aussi par des troubles psychologiques et/ou un régime alimentaire inadapté. Les carences peuvent mener à de nombreux symptômes, dont notamment le Kwashiorkor en cas de carences en protéines.

-> la **sous-nutrition** relève davantage du domaine quantitatif, et décrit un apport alimentaire insuffisant, de façon continue. La sous-nutrition peut mener à de graves conséquences tant physiologiques que psychologiques voire économiques.

-> une **famine** décrit une situation où la sous-nutrition est étendue à la population d'une zone géographique donnée. Les famines peuvent être dues à des problèmes climatiques (catastrophes naturelles), à une guerre ou à des problèmes conjoncturels et notamment économiques.

-> Enfin, **l'inanition** décrit un « état d'épuisement de l'organisme causé par le manque de nourriture » ; cet état peut précéder la mort.

LES CAUSES DE LA FAIM

On estime qu'en 2009, plus d'un milliard de personnes souffraient de la faim dans le monde.

La lutte contre la faim dans le monde est l'un des 8 Objectifs du Millénaire pour le Développement définis en 2000 par l'ONU. Il s'agit d'un objectif difficile à atteindre, en raison de la hausse du prix des matières premières et agricoles, des subventions aux agricultures des pays développés, de l'utilisation des parcelles pour la production d'agrocarburants mais reste tout de même réalisable lorsque l'on sait que, chaque année l'homme produit en valeur calorique de quoi nourrir 12 milliards d'individus.
Parmi les causes principales de la faim dans le monde, on peut citer :

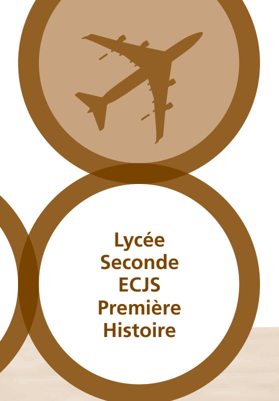
-> l'expropriation des terres de fermiers par de grands exploitants (par exemple au Brésil dans le Mato Grosso) que l'on peut classer à une plus grande échelle sémantique et géographique avec des inégalités dans les répartitions des richesses ;

-> les subventions des pays développés qui atteignaient environ 380 milliards d'euros par an en 2007, ce qui a pour conséquence la diminution du prix des matières premières (maïs, blé…) donc la nécessité d'augmenter les parcelles des agriculteurs pour continuer à gagner de l'argent. Cependant, la consommation de céréales n'a pas augmenté dans les mêmes proportions que les aides en Europe et aux États-Unis et les surplus sont revendus dans les pays en voie de développement, ayant pour conséquence de créer une concurrence déloyale vis-à-vis de l'agriculture vivrière. Ceci s'illustrait en 2006 au marché de Sandaga à Dakar au Sénégal par un prix du blé européen trois fois moins cher que celui produit localement ;

-> les changements climatiques créant des sécheresses importantes, la désertification ou des moussons trop conséquentes ;

-> le gaspillage qui dans les pays développés pourrait permettre d'endiguer des famines. On sait par exemple que la quantité de pain jetée chaque jour en Suisse pourrait permettre de nourrir la population de la ville de Bâle.

Source : Wikipédia.



Omar & Yasmina

Lycée
Seconde
ECJS
Première
Histoire

LIENS AVEC LES PROGRAMMES

BO spécial n° 9 du 30 septembre 2010.

Éducation civique juridique et sociale (programme de Seconde) -> « L'État de droit ».
Le programme amène les élèves à se poser directement, à travers des études concrètes, la question des règles collectives qui organisent la vie de tous dans une société démocratique, les droits et les obligations des citoyens français ou étrangers sur le territoire national, en présentant les différentes dimensions du droit (droit pénal, droit public, droit administratif, droit du travail) ainsi que le rôle de la loi et de la justice.

Ce thème est abordé par un examen des droits et des devoirs des lycéens dans la communauté éducative. Il est poursuivi à partir de […] situations d'étude choisies dans les domaines suivants :

- dans le domaine du droit public (le droit de la nationalité, le droit des étrangers, l'expropriation, etc.)

Histoire -> Thème 1. Croissance économique, mondialisation et mutations des sociétés depuis le milieu du XIXe siècle. Mutations des sociétés.

- La population active, reflet des bouleversements économiques et sociaux : l'exemple de la France depuis les années 1850.
- Une étude : l'immigration et la société française au XXe siècle

OBJECTIF GÉNÉRAL

-> Découvrir les réalités de l'accès au droit pour un immigré en France.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

-> Faire prendre conscience des postures racistes qui consistent à mettre à part un groupe humain pour l'exclure ou le dominer.

-> Mieux connaître la réalité de demande d'un titre de séjour en France pour un étranger.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

-> Photocopie des cartes Rôle (annexe 1).

DURÉE : 1 heure

DÉROULEMENT

● ÉTAPE 1 : Déclencheur : « dedans-dehors » (10 mn)

L'enseignant pose une succession de questions qui formeront une suite de critères d'appartenance au groupe. Les élèves qui y répondent par l'affirmative se regroupent à chaque fois dans un cercle délimité : le « dedans ». Les élèves qui répondent par la négative restent hors de ce cercle : en « dehors ».

Exemples de questions : *Qui est né en France ? Qui a des parents français ? Des grands-parents étrangers ? Qui est né dans la région (ou la ville) où il vit actuellement ? Qui a séjourné à l'étranger ? Qui a un étranger dans sa famille (y compris les cousins) ? Qui parle une langue étrangère ?*

L'enseignant peut aussi baser les groupes d'appartenance sur des critères directement observables comme : la couleur de la peau (les frontières sont parfois floues…) ; la couleur des yeux ; la couleur des cheveux ; la taille (au-dessus ou en-dessous de telle taille…).

Après une série de questions, l'enseignant fait une reprise en classe. À partir du ressenti des élèves, il propose une analyse collective sur la portée de cet exercice et sa transposition dans la vie réelle. L'exercice montre ainsi que nous répondons toujours à plusieurs critères, et que, selon leur choix, nous sommes en dedans ou en dehors du groupe.

Source : *Dossier pédagogique* « Demain le monde… les migrations pour vivre ensemble ».

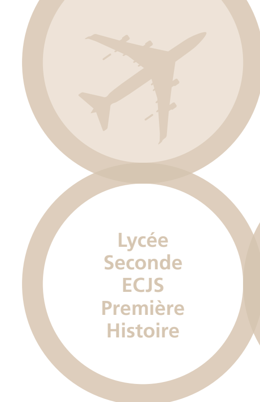
● ÉTAPE 2 : Préparation du jeu de rôle (5 mn)

L'enseignant présente l'objectif du jeu : le préfet a réuni différents acteurs de la ville pour répondre à une situation de crise. Chaque personnage va devoir convaincre le préfet de la justesse de sa position afin qu'il prenne la bonne décision.

Il répartit la classe en 6 groupes et distribue les cartes Personnage. Chaque groupe incarne un personnage ; il devra choisir un porte-parole.

L'enseignant endosse le rôle du préfet, qui est aussi l'animateur du débat. Les autres rôles sont les suivants :

- Le serrurier
- Le directeur de l'école
- Le responsable d'une association de logements « passerelles »
- Un représentant d'une association d'aide aux étrangers
- Le commissaire de police
- Une voisine



● ÉTAPE 3 : Phase d'appropriation (10 mn)

Chaque groupe d'élèves s'approprie sa carte Personnage.

● ÉTAPE 4 : Déroulement de la réunion (20 mn)

1) Présentation de la situation par le préfet (lecture de l'annexe 1).

2) Ouverture de la réunion par le préfet qui présente les invités et leur demande de prendre la parole.

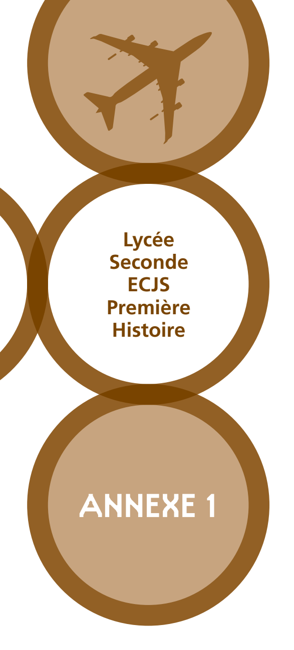
3) Discussion : chaque personnage intervient pour présenter ses arguments.

4) Rendu de la décision par le préfet.

Pendant la phase de discussion et pour prendre sa décision, le préfet peut demander des compléments d'information à l'un ou l'autre des sous-groupes et faire des synthèses partielles.

● ÉTAPE 5 : Restitution (15 mn)

Comment chacun a-t-il vécu son rôle ?
Par quelles phases est-il passé ?



Fiche de présentation de la situation

Omar est Marocain, il a 40 ans et il est arrivé à Romans il y a 6 ans.

Il venait d'être licencié très brutalement et sans indemnités, pour cause de délocalisation de son usine.

Il pensait trouver du travail dans la chaussure puisqu'il était contremaître dans une importante usine de chaussures au Maroc.

Il est arrivé avec un visa de touriste valable trois mois.

Face à l'échec de ses recherches dans son domaine professionnel, et après un an de petits boulots pas vraiment déclarés (plonge, cueillette de fruits, vendanges…) et grâce aux quelques économies réalisées, il fait venir sa femme Yasmina et leur fils de 10 ans, Zinédine, avec un visa de tourisme.

À la naissance de leur second enfant, ils obtiennent d'une association un logement passerelle. Puis un troisième enfant arrive.

Leurs trois enfants sont actuellement scolarisés.

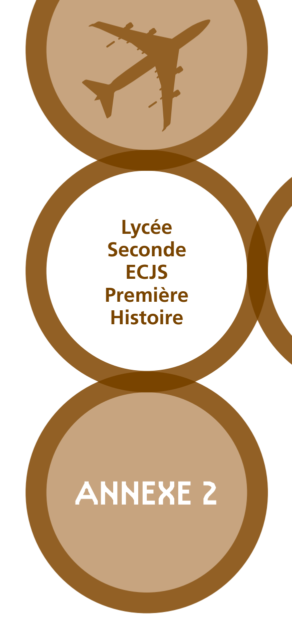
Omar vient de recevoir une proposition de travail dans une entreprise de serrurerie romanaise.

Il sollicite auprès du préfet un titre de séjour d'un an.

Une commission exceptionnelle est réunie pour statuer sur son cas, et prendre une décision.

Sont réunis : le serrurier, le directeur de l'école, le responsable d'une association de logements « passerelle », un représentant d'une association d'aide aux étrangers, le commissaire de police et une voisine (soit 6 personnes).

Fiche Personnages



LA VOISINE

La voisine, Mme Michelet, a rencontré Yasmina sur l'aire de jeux des enfants, en bas de l'immeuble.

Elles se croisaient souvent dans le hall, mais elles n'avaient jamais eu l'occasion de parler ensemble.

Elles ont sympathisé, madame Michelet, qui n'a jamais eu d'enfant, aime beaucoup les enfants de Yasmina, qu'elle trouve polis et gentils, tout en craignant pour eux les mauvaises fréquentations possibles dans ce quartier.

Elle pense qu'ils auront en France un avenir qu'ils n'auraient pas dans leur pays d'origine, et elle s'est prise d'amitié pour toute la famille. Elle essaie de les aider à régulariser leur situation.

LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE

Le directeur de l'école, M. Fletcher, a accueilli les enfants dans son établissement parce que sa fonction le lui imposait.

Les enfants d'Omar et Yasmina ne posent pas de problèmes particuliers.

Le directeur pense par ailleurs que le contact avec des enfants venant d'autres pays est très enrichissant pour tous les élèves, même si ce n'est pas toujours facile.

Yasmina, leur maman, s'implique très volontiers, mais très discrètement, dans la vie de l'école. Elle donne un coup de main lorsque des mamans ne peuvent pas venir récupérer leur enfant à la sortie des cours. Yasmina participe également aux fêtes et kermesses de l'école en faisant des gâteaux.

LE REPRESENTANT D'UNE ASSOCIATION D'AIDE AUX ÉTRANGERS

M. Martin est bénévole dans une association qui accueille et accompagne les étrangers qui veulent obtenir ou conserver le droit de vivre en France.

Il connaît très bien les lois qui, en France, définissent le droit des étrangers.

Il a rencontré plusieurs fois Omar et Yasmina pour bien connaître leur situation familiale et leurs conditions de vie actuelles.

Il sait qu'avec la proposition de CDD faite à Omar par M. Potard, le serrurier, c'est une vraie chance qui s'offre à la famille, et il ne veut pas la laisser passer, d'autant qu'Omar et Yasmina montrent leur volonté de s'intégrer en France.

Il a constitué un dossier pour faire valoir leurs droits et justifier la demande de titre de séjour d'Omar auprès de la préfecture de la Drôme.

LE SERRURIER

Le serrurier, M. Potard, installe de très nombreux volets roulants sur toute l'agglomération. Il manque de personnel, et il désespère de trouver un ouvrier. Il a été mis en contact avec Omar par une association avec laquelle il a des contacts personnels. Il propose d'embaucher Omar sur un CDD de deux ans. Il pense qu'Omar saurait régler les machines et qu'il est habile de ses mains. D'autre part, Omar parle assez bien le français et il devrait avoir un bon contact avec la clientèle.

M. Potard a fait venir Omar plusieurs jours dans son atelier. Il le trouve motivé, et espère que ce sera une bonne recrue après une formation indispensable.

Son travail consisterait à diagnostiquer les pannes sur les volets roulants et leurs mécanismes, et procéder aux réparations.

LE RESPONSABLE DE L'ASSOCIATION QUI GÈRE LES LOGEMENTS PASSERELLE

M. Sanchez est responsable d'une association qui propose des logements passerelle aux familles sans papiers. Il a reçu une demande de logement à l'arrivée de Yasmina en France. Des garanties de paiement des loyers ont été données par des amis de la famille.

Un an après, à la naissance d'Abdel, le second enfant, le dossier est accepté. La famille a pu entrer dans un appartement décent proche de l'école. Yasmina et Omar payent régulièrement leur loyer à chaque fin de mois.

Mais des voisins se plaignent de visites bruyantes, d'autres souhaiteraient qu'il y ait une « préférence nationale », pour l'accès au logement.

Le cousin de M. Sanchez attend également un logement depuis 3 ans, et son second enfant va arriver.

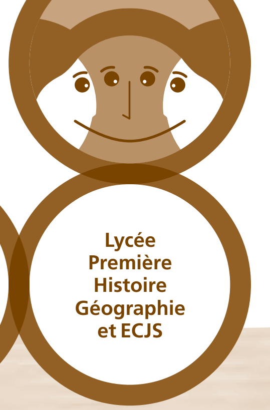
LE COMMISSAIRE DE POLICE

Le commissaire Paglieri assure la sécurité de la ville de Romans. Il est informé de tous les actes de délinquance commis dans la ville.

Les policiers qu'il dirige contrôlent régulièrement l'identité des personnes, principalement dans le quartier où habitent Omar et Yasmina, quartier considéré comme « difficile ».

Ces contrôles ont surtout lieu le soir. Omar, Yasmina et leurs enfants les ont toujours évités. Car en tant qu'étrangers sans titre de séjour ils risquent d'être expulsés de France. Ils sortent donc très peu et n'ont jamais été remarqués.

Le commissaire a reçu récemment des ordres impératifs concernant l'expulsion des étrangers sans papiers.



FICHE 3

Le dessous des armes

LIENS AVEC LES PROGRAMMES

Références aux programmes scolaires de géographie et d'ECJS (à titre d'exemple). Extraits du BO spécial n° 9 du 30 septembre 2010 et du BO n° 21 du 26 mai 2011.

Histoire -> Thème 2 : La guerre au XXe siècle

Guerres mondiales et espoirs de paix

De la guerre froide à de nouvelles formes de conflictualité

Histoire -> Thème 4 : Colonisation et décolonisation

Le temps des dominations coloniales

La décolonisation

Capacités et méthodes

Maîtriser des outils et méthodes spécifiques

1. Confronter et exploiter des informations

- Identifier des documents (nature, auteur, date, conditions de production).
- Prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques du document ou du corpus documentaire.
- Cerner le sens général d'un document ou d'un corpus documentaire, et le mettre en relation avec la situation historique ou géographique étudiée.
- Critiquer des documents de types différents.

2. Organiser et synthétiser des informations

- Décrire et mettre en récit une situation historique ou géographique.
- Rédiger un texte ou présenter à l'oral un exposé construit et argumenté en utilisant le vocabulaire historique et géographique spécifique.
- Lire un document (un texte ou une carte) et en exprimer oralement ou par écrit les idées clés […].

Éducation civique, juridique et sociale -> Thème 4 : La Nation, sa défense et la sécurité nationale

Mise en œuvre : l'analyse, à partir des recherches des élèves, de deux thèmes au choix parmi ceux proposés ci-dessous, permet de nourrir et d'approfondir la réflexion sur ces questions.

- Les moyens de la défense […]. Une première approche philosophique de la notion de « droit international », notamment dans ses rapports à la défense nationale, peut être envisagée.
- La France entre paix et guerre : protection du territoire national et opérations extérieures ; justification des missions internationales des forces armées. Dans ce contexte, l'idée de « guerre juste » implique une première analyse de nature philosophique.
- […]

OBJECTIF GÉNÉRAL

-> Engager une réflexion sur les nouvelles formes de conflictualité à travers un regard analytique sur le commerce et l'usage des armes militaires dans le monde contemporain..

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

-> Décrypter les impacts du commerce non régulé des armes militaires dites classiques.

-> Comprendre les raisons de l'existence d'un commerce non régulé des armes militaires dites classiques.

-> Prendre conscience de la responsabilité des pays exportateurs dans l'existence d'un commerce non régulé des armes militaires classiques.

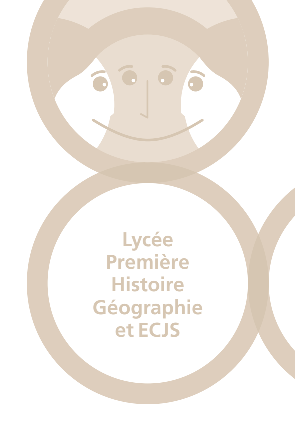
DOCUMENTS NÉCESSAIRES

-> Photocopies du dessin de *Le Cil Vert* (annexe 1)

-> Photocopies des documents de fond (annexe 2)

DURÉE : 1 heure

Le dessous des armes



DÉROULEMENT

● ÉTAPE 1 : Introduction (10 mn)

L'enseignant forme des groupes de 2 à 3 élèves. Chaque groupe se munit d'une photocopie du dessin de *Le Cil Vert* (annexe 1).

L'enseignant demande ce que l'auteur du dessin a voulu signifier à travers cette illustration. L'enseignant synthétise les réponses et conclut cette introduction en annonçant que l'activité porte sur le commerce des armes militaires classiques..

● ÉTAPE 2 : Extraction des idées clés à partir de documents (15 mn)

Les groupes se munissent des documents fournis en annexe 2 et extraient une idée forte ou un fait important de chaque document.

En classe entière, l'enseignant anime une restitution orale de ce travail.

● ÉTAPE 3 : (15 mn)

Les groupes classent ensuite les idées dégagées en fonction des 3 thématiques suivantes :

1) Comment fonctionne le commerce des armes classiques ?

2) Conséquences du commerce des armes classiques

3) Responsabilité des pays exportateurs d'armes

L'enseignant propose une restitution de ce classement en classe entière. Il vérifie que chaque idée a été associée à sa thématique dominante.

● ÉTAPE 4 : Rédaction d'un plaidoyer (20 mn)

Chaque groupe rédige une communication orale d'une vingtaine de lignes sur la nécessité de réguler le commerce des armes. Il se met dans la peau d'un membre d'une ONG chargée de convaincre l'opinion publique de faire pression sur l'ONU afin qu'elle prenne les mesures nécessaires.

À la fin du travail de rédaction, chaque groupe lit sa communication en classe entière.

La lecture peut donner lieu à un vote pour désigner la communication la plus convaincante.

Prolongement possible

L'enseignant lit à haute voix le texte suivant et propose un débat sur le caractère juste ou pas de l'usage des armes militaires.

RESSOURCE POUR L'ENSEIGNANT

Qu'est-ce qu'une arme classique ?

Les armes classiques ou armes conventionnelles, ne sont ni biologiques, ni chimiques, ni nucléaires, ni radioactives. L'expression est utilisée en opposition au terme « arme de destruction massive ». Il s'agit généralement d'engins conçus pour tuer, blesser ou provoquer des dégâts et de leurs vecteurs. Leurs effets sont dus généralement, mais pas uniquement, à des explosifs brisants, des armes à énergie cinétique (liée au mouvement) ou des dispositifs incendiaires. Sont inclus dans les armes classiques les chars, hélicoptères, porte-avions ou systèmes de guidage de missiles.

Source : *ONU.*

Le prix Nobel de la paix Oscar Arias déclarait en 1997 :

« Les dirigeants locaux, régionaux et mondiaux doivent accepter le fait que nous ne pouvons plus laisser le marché libre diriger le commerce international des armes. […] Au contraire, il nous faut convenir que bien souvent le commerce des armes est l'ami des dictateurs et l'ennemi du peuple. Il est temps de faire le choix entre les vies humaines et les armes. » Le TCA (traité international sur le commerce des armes) doit permettre de faire ce choix. Sa vocation est de prévenir tout transfert irresponsable d'armes, sans en interdire le commerce. En effet, si les États ont le droit de recourir aux armes pour garantir que la vie, la liberté et l'intégrité physique de tous leurs citoyens soient protégées contre des agressions militaires étrangères ou des situations de tensions et conflits internes, cette utilisation doit être strictement conforme au droit international ».

Source : *Un commerce des armes meurtrier*, CCFD-Terre Solidaire.



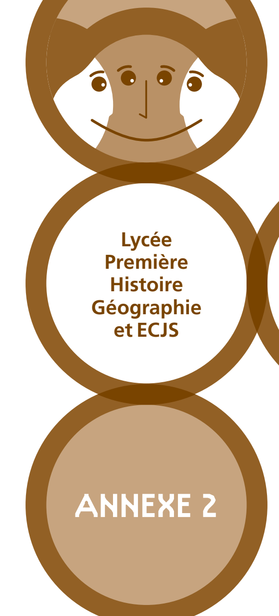
Caricature

Le Cil Vert©

Source : Livret « *À nous d'agir !* »
Traité sur le commerce des armes, CCFD-Terre Solidaire, mai 2012, p. 12.

NON MAIS VOUS CROYIEZ **VRAIMENT** QUE VOUS POURRIEZ PASSER LA FRONTIÈRE COMME ÇA ??
AVEC TOUUUTE UNE COLLECTION DE COQUILLAGES ?
HEIN ?
VOUS VOUS CROYEZ OÙ ?
RRRRR
RRRRRR
VRR
VRRRR

Documents



DOCUMENT 1

Des conséquences meurtrières

Cette situation entretient un commerce des armes trop souvent irresponsable et au coût humain considérable. Les armes servent chaque année à perpétrer des milliers de violations des droits humains. Cela va de la torture au viol, en passant par les arrestations arbitraires, le meurtre, la négation de la liberté d'expression, de mouvement, du droit à l'éducation ou le recours à des enfants soldats. Mais aussi jusqu'à la perpétration de crimes de guerre et de violations susceptibles de constituer des crimes contre l'humanité, comme l'ont fait les forces du colonel Kadhafi. Les conséquences indirectes des conflits armés sont également meurtrières : effondrement de l'économie, infrastructures de santé et de sécurité dévastées, maladies et famine.

Source : CCFD-Terre Solidaire, *Un commerce des armes meurtrier*, 2012.

DOCUMENT 3

Des États surmilitarisés

Le choix des armes, aux dépens du développement Les États justifient leur politique d'acquisition d'armes en évoquant la charte des Nations unies qui reconnaît aux États membres « le droit naturel de légitime défense individuelle ou collective ».

Les sommes colossales investies dans les moyens militaires sont autant d'argent qui n'est pas affecté aux dépenses sociales du pays. Les dépenses liées au commerce légal des armes ont atteint en 2010, 1 630 milliards d'US$, une somme à comparer avec les 30 milliards que la FAO estime nécessaires pour éradiquer définitivement la faim dans le monde !

D'après l'Unesco, il ne faudrait que l'équivalent de 6 jours de dépenses militaires des pays riches pour combler le déficit de 16 milliards de dollars qu'accuse le financement externe de l'éducation pour tous. Un pays comme le Tchad, qui sera loin d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement malgré une importante rente pétrolière, a consacré en 2008 plus de 7 % de son PIB aux dépenses militaires.

Source : CCFD-Terre Solidaire, *Traité sur le commerce des armes*, 2012.

DOCUMENT 2

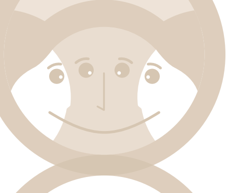
Une aubaine pour les trafiquants

Vente d'armes, un commerce incontrôlable. Le commerce des armes classiques n'est pas soumis à une réglementation qui s'applique à tous les pays. Il existe donc exclusivement des lois pour régir ce commerce aux niveaux nationaux et régionaux. Cette situation crée des conditions idéales pour la contrebande et des trafics divers. Plusieurs acteurs n'ont pas de peine à trouver des failles dans la multitude de lois pour faire parvenir des armes à des groupes « non autorisés ». Par ailleurs, il est parfois difficile de tracer une ligne claire entre ce qui est légal et ce qui est illégal, lorsqu'on parle de commerce mondial des armes.

Les réglementations n'étant pas uniformes, ce qui est interdit par la loi d'un pays ou d'une région donnée, est autorisé par une loi en vigueur dans un autre pays ou région. Par exemple, alors que le gouvernement syrien s'illustre par une répression armée de sa population, entraînant de graves violations des droits humains et des milliers de civils tués, la Russie continue de lui vendre des armes. Pourtant, les deux pays ne violent aucune loi car le droit international est muet et leurs législations nationales permettent ces transactions.

La faiblesse des contrôles permet aux trafiquants de détourner des armes auparavant produites et commercialisées en toute légalité : c'est le cas de 90 % des armes issues du trafic. Ces armes ont toutes les chances d'avoir été fabriquées par l'un des 5 pays membres permanents du Conseil de Sécurité – Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni et Russie – qui réalisent 88 % du commerce mondial des armes.

Source : CCFD-Terre Solidaire, *Traité sur le commerce des armes*, 2012.



Lycée
Première
Histoire
Géographie
et ECJS

ANNEXE 2

DOCUMENT 4

Caricature
Le Cil Vert©



Source : Livret « À nous d'agir ! » *Traité sur le commerce des armes,* CCFD-Terre Solidaire, mai 2012, p. 12.

DOCUMENT 5

Violation du droit international humanitaire les civils pris pour cible

21 mars 2011, Ali Abu Fanas à Misratah (Libye) : *« Nous avons quitté notre maison, dans le centre de Misratah, pour nous rendre chez les parents de mon épouse. Nous étions tous dans la voiture. Ma femme Lotfia à côté de moi, à l'avant et les quatre enfants derrière. (…). Aux abords de la faculté de médecine, il y avait beaucoup de tirs provenant des soldats de Kadhafi (…). Ma femme a essayé de se baisser et moi j'ai tenté de m'arrêter. Il y a eu une grosse explosion. Un obus avait atterri sur le toit de la voiture, à l'arrière, là où les enfants étaient assis. Je me suis retourné et j'ai vu que mes enfants avaient été tués. »*

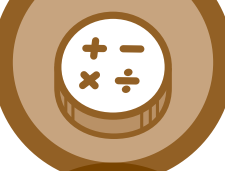
Source : CCFD-Terre Solidaire, *Un commerce des armes meurtrier*, 2012.

DOCUMENT 6

Un commerce dérégulé

Aujourd'hui, le commerce des armes dites « classiques » (à l'exclusion des armes nucléaires, chimiques, biologiques) représente l'immense majorité des armes en circulation (balles, porte-avions, chars, systèmes de guidage de missiles, etc.) mais ne fait l'objet d'aucune réglementation internationale exhaustive et juridiquement contraignante. La mondialisation croissante du commerce des armes exacerbe la prolifération et les risques qu'encourent les populations civiles. Les systèmes de contrôle nationaux ou régionaux, quand ils existent, sont incomplets, inefficaces ou bien mal appliqués – voire inexistants. Les marchands d'armes sans scrupule exploitent cette situation et identifient le maillon faible de la chaîne d'approvisionnement afin de mener leur trafic. 90 % des armes issues du trafic sont au départ produites et commercialisées en toute légalité, avant d'entrer dans la sphère illicite du fait des faiblesses des systèmes de contrôle en vigueur.

Source : CCFD-Terre Solidaire, *Un commerce des armes meurtrier*, 2012.



Paradis Fiasco

Lycée
Première
Histoire et Géographie
Terminale
ECJS

LIENS AVEC LES PROGRAMMES

BO spécial n° 9 du 30 septembre 2010.

Histoire (programme de Première) -> Thème 1. Croissance économique, mondialisation et mutations des sociétés depuis le milieu du XIXe siècle. Croissance et mondialisation. Les économies monde successives (britannique, américaine, multipolaire).

Géographie (programme de Première) -> France et Europe : dynamiques des territoires dans la mondialisation. France et Europe dans le monde.

L'Union européenne dans la mondialisation. L'Union européenne, acteur et pôle majeurs de la mondialisation.

La France dans la mondialisation. La présence française dans le monde

BO hors série n° 3 du 30 août 2001.

Éducation civique juridique et sociale (programme de Terminale) -> La citoyenneté et les formes de mondialisation.

Le terme de mondialisation désigne un processus pluriséculaire complexe fait de mutations géographiques, économiques, culturelles, juridiques et politiques. Il s'accompagne d'une prise de conscience à l'échelle du monde de la perturbation des équilibres physiques de la planète et de l'homogénéisation relative du monde vivant. L'ensemble de ces mutations, par exemple le délitement apparent de la notion de frontière nationale, la concentration de pouvoirs au sein d'entreprises transnationales, le rôle accru des institutions internationales, les transferts de souveraineté des États-Nations, la vitesse des transformations techniques et des communications, engendre de nouveaux défis qui mettent la citoyenneté à l'épreuve.

- Quels sont les effets de ces mutations géographiques et démographiques sur la citoyenneté ?
- Dans quelle mesure la mondialisation économique affaiblit-elle les souverainetés nationales ? Remet-elle partiellement en cause le lien historique entre citoyenneté et nation ?
- Comment interpréter la nature juridique et politique des transferts de souveraineté des États nationaux et des limitations de pouvoir consenties dans le cadre de traités ou de conventions ?
- L'ensemble de ces évolutions peut-il déboucher sur une forme de citoyenneté mondiale qui nécessiterait la mobilisation de valeurs universelles ?
- Peut-on dire que la mondialisation constitue une menace ou une chance pour les citoyens ?

OBJECTIF GÉNÉRAL

-> Découvrir les paradis fiscaux et les questions éthiques que ces montages financiers soulèvent.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

-> Connaître où sont les paradis fiscaux et qui les utilise.

-> Comprendre quels sont les objectifs poursuivis par les multinationales.

-> Susciter un questionnement éthique sur les entraves au développement provoquées par les paradis fiscaux.

DOCUMENTS ET MATÉRIEL NÉCESSAIRES

-> une photocopie de l'annexe 1 par élève

-> une photocopie de l'annexe 3 pour 3 élèves

-> trois photocopies de l'annexe 4

-> une photocopie de l'annexe 5-1

-> rois photocopies de l'annexe 5-2

DURÉE : 1 heure

DÉROULEMENT

● ÉTAPE 1 : Introduction aux paradis fiscaux, quiz (15 mn)

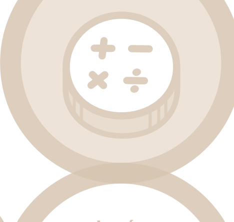
L'enseignant distribue le quiz (annexe 1 aux élèves). Chaque élève répond individuellement aux questions. L'enseignant fait une reprise en classe en demandant aux élèves leurs choix de réponses et en apportant des compléments d'information grâce à l'annexe 2.

● ÉTAPE 2 : Jeu de rôle : Bienvenue à Derdia (45 mn)

Introduction et préparation (10 mn)

Cette animation est un jeu de simulation qui propose d'incarner 3 rôles différents : l'État, un citoyen et une multinationale. L'enseignant lit le contexte du jeu à la classe.

« Nous sommes à Derdia, pays symbole du paradoxe entre la pauvreté de sa population et la richesse de ces ressources naturelles. À Derdia, on trouve du pétrole, des mines de cuivres et de silicium. Ces matières premières ne sont pas les seules richesses du pays, puisque l'agriculture prend une place non négligeable dans son activité commerciale. Elle est dominée par une multinationale, Gros Miam-Miam, qui gère l'ensemble



de la chaîne de production, de la culture à la consommation. Bien que la population de Derdia soit assez pauvre, les Derdians restent persuadés que la redistribution de la richesse par l'impôt est le moyen le plus efficace pour que tout le monde puisse vivre dignement. »

L'enseignant répartit la classe en trois groupes homogènes, chaque groupe incarnant un rôle : l'État, un citoyen et une multinationale. Il distribue à chaque groupe sa fiche Personnage (annexe 3 : une carte Personnage par élève) et laisse quelques minutes aux élèves pour s'approprier leur rôle.

L'enseignant distribue ensuite aux élèves en fonction de leur personnage un certain nombre de cartes (le nombre est défini sur les fiches Personnage) ainsi que la fiche « les cartes : mode d'emploi » (annexe 4) qui sert d'instructions pour le déroulement du jeu. Chaque personnage démarre le jeu avec les cartes suivantes (annexes 5 et 6) :

L'État : 1 carte Impôt/1 carte École/1 carte Santé/1 carte Justice/1 carte Transport/1 carte Sécurité/3 cartes Ressources

Le citoyen : 3 cartes Ressources

La multinationale : 3 cartes Denrées/3 cartes Ressources/ 1 carte Paradis fiscaux

Par ailleurs, une pioche de 27 cartes Ressources est placée au milieu.

Déroulement des transactions (25 mn)

L'enseignant anime le jeu en donnant des tours de parole aux personnages dans l'ordre suivant : c'est l'État qui ouvre la partie, ce sera ensuite autour du citoyen puis de la multinationale. L'ordre restera le même pendant l'ensemble du jeu. À chaque tour de jeu, chaque personnage tire une carte Ressources avant de jouer. L'enseignant est garant du bon déroulement du jeu et du respect des instructions de chaque carte. Il devra veiller par exemple, à rappeler à chaque joueur de payer ses impôts à l'État à chaque transaction.

On considérera la partie achevée lorsqu'un joueur aura atteint son objectif ou lorsqu'il n'y aura plus de carte Ressources.

Débriefing (10 mn)

En groupe Personnage, les élèves échangent autour des questions suivantes :

-> Quel a été votre ressenti pendant le jeu ?

-> Quelle est votre marge de manœuvre pendant le jeu ?

-> Trouvez-vous les règles injustes ? Lesquelles ?

-> Selon vous, que faudrait-il faire pour équilibrer le jeu ?

En classe entière, l'enseignant suscite un débat à partir des questions suivantes :

-> Que ce serait-il passé si on avait joué le jeu sans les paradis fiscaux ?

-> Qu'est-ce qui vous choque particulièrement en tant que citoyen sur les paradis fiscaux ?

-> Pensez-vous pouvoir agir ?

-> Comment faudrait-il agir pour changer les choses concrètement ?

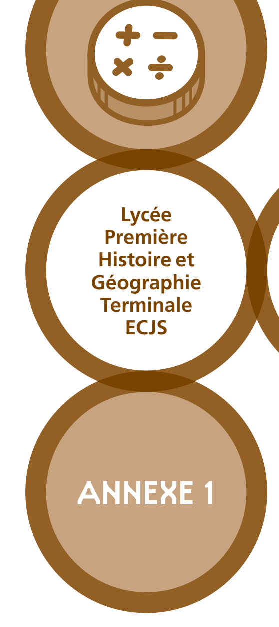
PISTES D'ACTION
Ressources pour l'enseignant

-> Demandez des comptes à votre banquier. Envoyez-lui une lettre en lui demandant de faire toute la lumière sur les filiales installées dans les paradis fiscaux.

-> Sollicitez vos élus locaux. Demandez à vos élus (municipaux, départementaux, régionaux) de s'engager dans le combat contre les paradis fiscaux, en soumettant l'attribution de marchés publics à des conditions de transparence sur l'implantation mondiale des compagnies postulantes et de leurs filiales.

-> Rejoignez le CCFD-Terre Solidaire sur Facebook. Devenez Fan de la lutte contre les paradis fiscaux, venez donner votre avis et suivre toute l'actualité de notre combat.

Quiz : Que savez-vous des paradis fiscaux ?



1 - Après New-York, Londres, Tokyo et Hong-Kong, quelle est la 5e place financière au monde ?

- La Défense - Paris
- Les Îles Caïmans
- Singapour

2 - Quel est le fruit dont l'île anglo-normande de Jersey est la première exportatrice vers l'Europe ?

- La banane
- La pomme
- La papaye

3 - Parmi les 1 417 filiales de la BNP, combien sont situées dans les paradis fiscaux ?

- 10 %
- 25 %
- 60 %

4 - Quel est, selon les ONG, le paradis fiscal le plus important au monde ?

- Monaco
- L'État du Delaware - États-Unis
- Les Îles Bermudes

5 - En quelle année les régions françaises ont-elles commencé à rejoindre le combat contre les paradis fiscaux ?

- 1990
- 2007
- 2010

6 - Quel est le point commun entre Omar Bongo au Gabon, la CDU allemande d'Helmut Kohl et la compagnie pétrolière Elf ?

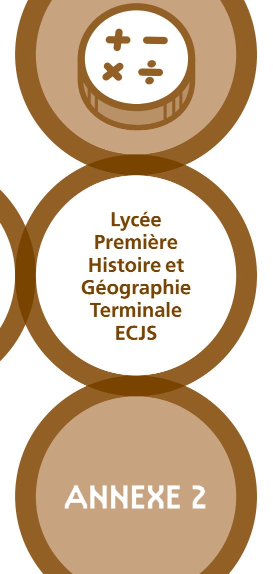
- Le blanchiment d'argent au Lichenstein
- Le nombre de voitures de fonction
- Le nombre de marchés avec les pays exportateurs de pétrole

7 - Dans quels pays d'Afrique la fraude et l'évasion fiscale coûtent la moitié du budget annuel ?

- L'Afrique du Sud
- Le Ghana
- Le Niger

8 - Les entreprises du CAC 40 paient-elles plus ou moins d'impôt sur les sociétés que les PME ?

- Oui
- Non



Quiz. Solutions pour l'enseignant

1 - Après New-York, Londres, Tokyo et Hong-Kong, quelle est la 5e place financière au monde ?

R Les Îles Caïmans, 45 000 habitants, constituent la 5e place financière du monde.

Des paradis fiscaux… judicaires… et prudentiels

Ce sont les trous noirs de la finance internationale. Situés dans des îles exotiques ou au cœur des quartiers d'affaires des grandes métropoles, ces centres financiers reposent sur une idée simple : ils articulent fiscalité faible, secret et opacité. En pratique, ils ne coopèrent ni avec le contrôleur des impôts, ni avec les juges étrangers. Les paradis fiscaux sont le reflet de la mondialisation financière : ils reposent sur l'économie réelle d'autres pays. Ils vivent surtout des pratiques douteuses des multinationales et des grandes fortunes.

2 - Quel est le fruit dont l'île anglo-normande de Jersey est la première exportatrice vers l'Europe ?

R Jersey, 120 km², climat anglo-normand, est le premier exportateur de banane vers l'Europe.

Les grands bénéficiaires du système

Les premiers utilisateurs des paradis fiscaux sont les entreprises multinationales qui évadent leurs bénéfices et capitaux : elles génèrent plus de 60 % des richesses concentrées dans ces territoires. Comment ? Les maisons mères des multinationales multiplient leurs filiales dans les paradis fiscaux, puis elles manipulent leur comptabilité pour faire artificiellement apparaître les profits dans ses filiales non imposées. Les richesses peuvent donc ne pas être enregistrées là où elles sont véritablement créées ! En s'enrichissant de la sorte, les multinationales opèrent une véritable déconnexion des activités financières de l'économie réelle : elles deviennent elles-mêmes source d'opacité.

3 - Parmi les 1 417 filiales de la BNP, combien sont situées dans les paradis fiscaux ?

R La BNP possède 1/4 de ses filiales dans les paradis fiscaux, dont 27 dans les seules Îles Caïmans : moins que la britannique Barclays qui en possède 168 dans cette île de 44 000 habitants.

Les guides de l'opacité

L'organisation de l'opacité – complexe par définition – repose sur l'intervention d'intermédiaires juridiques et financiers : les banques, les avocats d'affaires et les cabinets d'audits et de conseils assurent ce rôle peu glorieux… mais lucratif ! Ces experts disposent des compétences nécessaires pour assurer le rôle-clé de « guide de l'opacité » : présents à la fois dans nos économies et dans les paradis fiscaux, leurs services mettent en lien et conseillent les entreprises et les grandes fortunes, mais également les paradis fiscaux eux-mêmes qui perfectionnent l'opacité de leur réglementation. Ce travail d'optimisation du système – constant, discret, efficace – est fondamental : il offre aux fraudeurs la longueur d'avance nécessaire pour échapper aux velléités de contrôle des gouvernements.

4 - Quel est, selon les ONG, le paradis fiscal le plus important au monde ?

R Selon l'ONG internationale Tax Justice Network, l'État du Delaware aux États-Unis est le paradis fiscal le plus nocif au monde. Londres, avec la City, est le cinquième.

Pas à la hauteur

Le 2 avril 2009 à Londres, le G20 inscrivait la lutte contre les paradis fiscaux à l'agenda international. L'initiative aurait pu être historique. Elle fut timide. Les utilisateurs des paradis fiscaux auraient pu être mis au pas. Le G20 choisit de lister les territoires eux-mêmes, avec les difficultés politico-diplomatiques que cela supposait : une vingtaine de paradis fiscaux sous influence de grandes puissances – dont les plus importants — furent d'emblée écartés. Quant à l'échange d'information fiscale imposé aux territoires listés, il ne bénéficie jamais aux pays du Sud. Résultats : de simples « engagements » de quelques paradis fiscaux à l'égard de quelques États puissants…



5 - En quelle année les régions françaises ont-elles commencé à rejoindre le combat contre les paradis fiscaux ?

R 2010 : la première région économique d'Europe, l'Île-de-France, s'engage à ne plus travailler avec les banques installées dans les paradis fiscaux. D'autres collectivités locales emboîtent le pas.

En route vers la transparence

ONG de solidarité internationale, de lutte contre la corruption, syndicats, citoyens… La société civile s'attaque depuis une décennie au problème de l'opacité financière. Aujourd'hui, le sujet est à l'agenda politique : c'est une première victoire.

Mais loin de se satisfaire de l'action du G20, pour les pays les plus pauvres en particulier, la société civile à travers le monde s'unit désormais pour mobiliser citoyens, médias et politiques, et initier la fin concrète des trous noirs de la finance. De plus en plus experte dans ce domaine, elle cherche actuellement à convaincre les responsables politiques de mettre sur la table, du G20 notamment, leurs propositions alternatives.

6 - Quel est le point commun entre Omar Bongo au Gabon, la CDU allemande d'Helmut Kohl et la compagnie pétrolière Elf ?

R Chacun a blanchi au Lichtenstein son discret pactole, tiré pour les uns des pots de vin, pour les autres des trafics d'armes, caisses noires ou fonds détournés.
Dans les paradis fiscaux, l'argent volé aux pays du Sud qui ne provient pas des multinationales (2/3), provient des criminels et des individus corrompus : soit 1/3…

Un poison pour les pays pauvres

Les paradis fiscaux ne servent pas qu'aux multinationales, ils sont un refuge idéal pour les malfrats de toutes espèces. Les réseaux de la criminalité y trouvent des moyens inespérés pour blanchir l'argent sale de la drogue, des armes ou de la traite humaine. Les individus corrompus y entreposent à l'abri leurs pots-de-vin et autres biens mal acquis… Mais le vice est plus profond encore : en pillant les pays en développement de leurs recettes budgétaires, les paradis fiscaux empêchent toute politique sérieuse d'établissement d'un État de droit. Alors, ils entretiennent chez les populations vulnérables le tourment de la corruption, véritable plaie de l'économie et de la politique. En fait, ils génèrent toujours plus de prétendants pour entreposer chez eux leurs profits indécents.



Quiz. Solutions pour l'enseignant

7 - Dans quels pays d'Afrique la fraude et l'évasion fiscale coûtent la moitié du budget annuel ?

R Le Ghana estime que l'évasion et la fraude fiscale lui coûtent 50 % de son budget annuel. Chaque année, la fuite illicite des capitaux des pays du Sud (600 à 800 milliards d'euros) représente près de 10 fois le montant de l'aide publique au développement versée par les pays industrialisés.

Quelques chiffres

5 : on peut éradiquer 5 fois la faim dans le monde.

10 : quand un euro d'aide publique au développement arrive du Nord, 10 euros s'échappent des pays du Sud vers les paradis fiscaux.

1 000 : l'ONG Christian Aid a calculé que l'évasion fiscale est responsable de la mort de près de 1 000 enfants par jour dans les pays en développement.

8 - Les entreprises du CAC 40 paient-elles plus ou moins d'impôt sur les sociétés que les PME ?

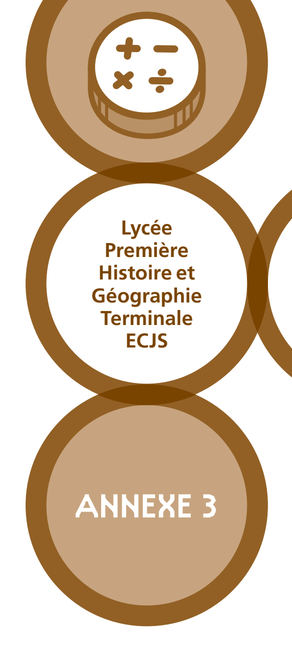
R En France, l'impôt sur les sociétés est de 33 % hors exonérations. Les PME payent en moyenne 30 %. Compte tenu des rabais fiscaux et de l'évasion fiscale, les entreprises du CAC 40 payent 8 %.

Les passe-droits des uns sont le malheur des autres

Aujourd'hui les multinationales sont bien organisées pour recourir aux paradis fiscaux et échapper à l'impôt dans leur pays d'activité. Prêts à tout pour les attirer, les États ne cessent de diminuer l'impôt sur les grandes entreprises et les particuliers fortunés, ce qui n'empêche pas ces derniers de tout faire pour y échapper… Mais dans ce système mondial où se développent à la fois l'évasion fiscale des grandes entreprises et les exonérations à leur égard, les pertes de recette pour les gouvernements sont considérables ! Comme les politiques publiques doivent être financées, le poids de l'impôt est reporté sur le citoyen, notamment à travers l'impôt injuste, la TVA. Mais les fraudeurs fiscaux renoncent-ils aux infrastructures et politiques sociales que le contribuable finance ?

Source : *Tax Toy. Comprendre les paradis fiscaux,* CCFD-Terre Solidaire, février 2011.

Les fiches Personnage



LA MULTINATIONALE GROS MIAM-MIAM

Vous êtes la multinationale

Vous êtes un géant de l'alimentaire à Derdia. Culture intensive, agroalimentaire, grande distribution, vos activités sont diverses et variées et surtout très lucratives. Votre maison mère est située à Derdia-city, capitale de l'État de Derdia, mais vous possédez plusieurs filiales éclatées dans le monde dont la plupart sont placées dans les paradis fiscaux. Vous êtes coté en bourse, ce qui implique que vous avez pas mal d'actionnaires qui vous demandent des comptes. Même si vous souhaitiez « faire du social », vos objectifs commerciaux sont si exigeants que vous avez une marge de manœuvre très limitée sur les orientations que prendront vos entreprises.

Votre action ne tourne qu'autour d'une maxime :
Du profit, rien que du profit, toujours du profit !

Vous avez en votre possession : *3 cartes Denrées, 3 cartes Ressources ainsi que la carte Paradis fiscaux.*

Objectif : *ne pas payer d'impôt, vendre vos cartes Denrées et récupérer le plus de cartes Ressources possible.*

L'ÉTAT

Vous êtes l'État

Vous gouvernez l'État de Derdia. Riche en multiples ressources (agricole, énergétique, mais également humaine), votre population est en constante augmentation depuis plusieurs années. La jeunesse est la tranche d'âge la plus représentée au sein de votre pays, une jeunesse qui a soif de liberté et de justice sociale. En tant que gouvernement, vous avez à charge de collecter des impôts pour incarner le « pot commun » de votre nation. La redistribution de la richesse est votre principale préoccupation. Taxer vos concitoyens ainsi que les entreprises de votre pays ne sert pas vos intérêts personnels, mais permet une redistribution juste de la richesse en créant des services publics de qualité. Les Derdians ont besoin d'éducation, de santé, de justice, de sécurité…

Votre action ne tourne qu'autour d'une maxime :
Vivre ensemble dignement !

Vous avez en votre possession : *la carte Impôts, ainsi que les cartes Service public à savoir la carte École, la carte Santé, la carte Justice, la carte Transport et la carte Sécurité ainsi que 3 cartes Ressources.*

Objectif : *collecter des impôts à chaque transaction et récupérer assez de cartes Ressources pour poser vos cartes Service public.*

LE CITOYEN

Vous êtes le citoyen

Derdian depuis des générations, vous êtes fier de l'histoire de votre patrie et des pères fondateurs qui ont bâti Derdia sur les piliers de l'humanisme et de la liberté. Jeune cheftaine (ou chef) de famille, vous avez trois enfants et vivez avec votre mère. Fille (ou fils) de paysan, vous n'avez pas réussi à poursuivre l'activité ancestrale de votre famille, à savoir la culture du mil. Vous êtes parti vous installer avec votre famille à Derdia-City, capitale de l'État de Derdia, pour tenter de décrocher du travail dans l'usine d'assemblage automobile de la zone industrielle. De nature plutôt optimiste, vous arrivez à voir la vie du bon côté malgré vos difficultés à vous nourrir au jour le jour vous et votre famille. Vous avez foi en l'État et croyez fortement à l'utilisation de l'impôt pour le bien commun de tous.

Votre action ne tourne qu'autour d'une maxime :
Donnez à l'État, il vous le rendra !

Vous avez en votre possession : *3 cartes Ressources.*

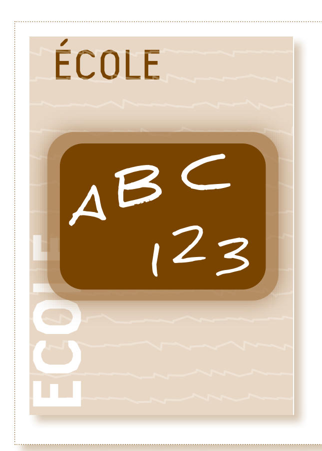
Objectif : *vous devez récupérer 3 cartes Denrées et avoir au minimum 3 cartes Ressources dans vos mains.*

Attention : *vous ne pouvez acheter qu'une carte Denrées par transaction.*



ANNEXE 4

Les cartes : mode d'emploi



La carte ÉCOLE
Vous pouvez poser cette carte au centre du jeu si vous avez 4 cartes Ressources. Laissez les cartes Ressources utilisées sous la carte École.



La carte TRANSPORT
Vous pouvez poser cette carte au centre du jeu si vous avez 4 cartes Ressources. Laissez les cartes Ressources utilisées sous la carte Transport.



La carte SANTÉ
Vous pouvez poser cette carte au centre du jeu si vous avez 4 cartes Ressources. Laissez les cartes Ressources utilisées sous la carte Santé.



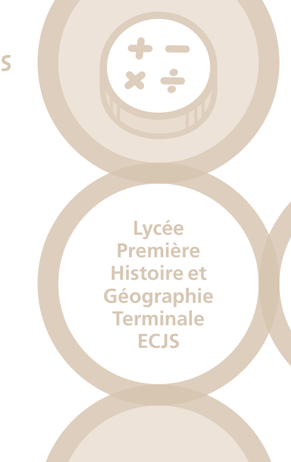
La carte SÉCURITÉ
Vous pouvez poser cette carte au centre du jeu si vous avez 4 cartes Ressources. Laissez les cartes Ressources utilisées sous la carte Sécurité.



La carte JUSTICE
Vous pouvez poser cette carte au centre du jeu si vous avez 4 cartes Ressources. Laissez les cartes Ressources utilisées sous la carte Justice.



La carte IMPÔT
Cette carte vous permet de récupérer 1 carte Ressources chez chacun des joueurs pour chaque transaction. Vous devez donner 4 cartes Ressources pour poser cette carte. Laissez les cartes Ressources utilisées sous la carte Impôt.





La carte RESSOURCES

C'est la monnaie d'échange du jeu. Elles vous permettent d'acquérir ou de poser des cartes dans le jeu.



La carte DENRÉES

Cette carte d'une valeur de 3 cartes Ressources ne peut être vendue qu'au citoyen. Attention sa valeur est fixe et ne peut pas être modifiée.



La carte PARADIS FISCAUX

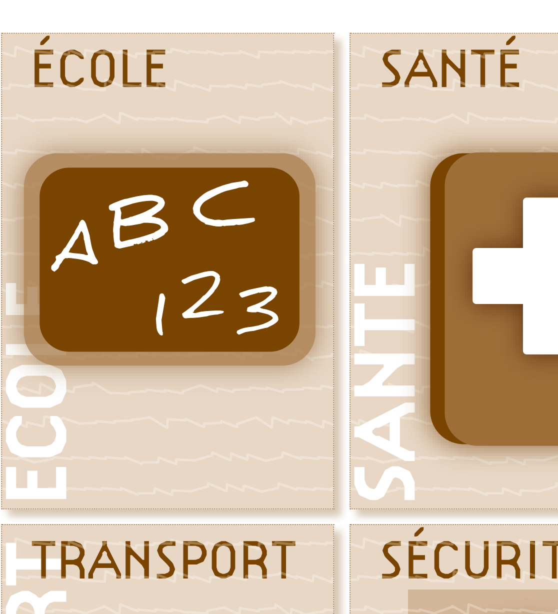
Une fois que vous avez posé cette carte, elle vous permet de ne pas payer d'impôts à l'État. Cette carte peut être posée à tout moment du jeu. Vous devez donner 4 cartes Ressources pour poser cette carte. Laissez les cartes Ressources utilisées sous la carte Paradis fiscaux.



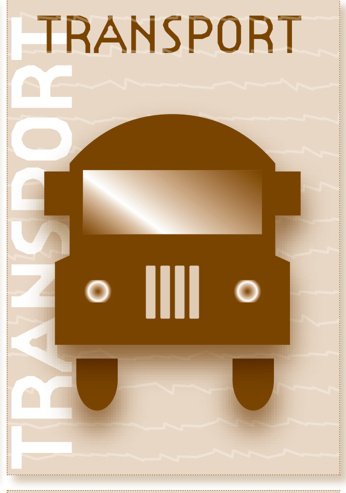
Les cartes à photocopier

Consigne

Un seul exemplaire de cette page est nécessaire.



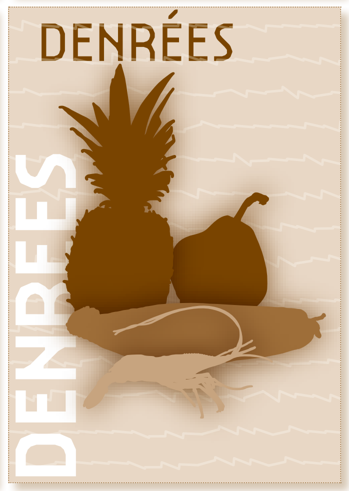


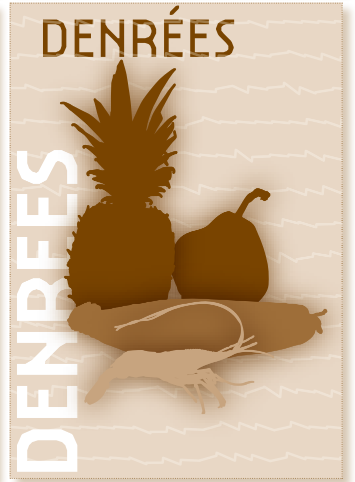




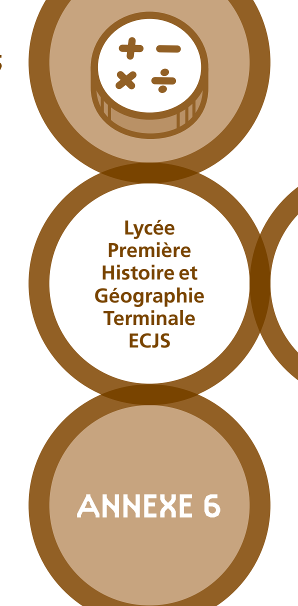










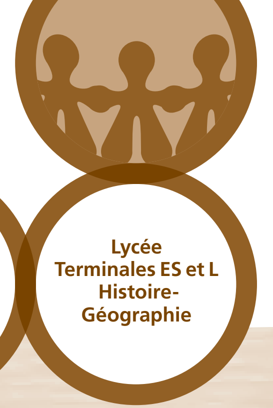


Les cartes à photocopier

Consigne

Trois exemplaires de cette page sont nécessaires.

RESSOURCES	RESSOURCES	RESSOURCES	RESSOURCES
RESSOURCES	RESSOURCES	RESSOURCES	RESSOURCES
RESSOURCES	RESSOURCES	RESSOURCES	RESSOURCES



Banana Corp

Lycée
Terminales ES et L
Histoire-Géographie

LIENS AVEC LES PROGRAMMES

Références au programme scolaire de géographie (à titre d'exemple).
Extraits du BO, hors série n° 7 du 3 octobre 2002.

Géographie -> L'espace mondial

Dans une première partie, l'étude de l'espace mondialisé cherche à faire comprendre le monde d'aujourd'hui, marqué par le processus de mondialisation qui crée de nouvelles interdépendances mais qui ne recouvre pas tous les aspects de l'organisation géographique du monde. En série ES, on veille à l'articulation de cette approche géographique avec l'étude de l'ouverture internationale de l'économie en sciences économiques et sociales […]. La troisième partie est l'occasion de montrer qu'une vaste part de l'espace mondial est située en marge des aires de puissance. Elle est constituée de pays à la recherche d'un meilleur développement mais qui obtiennent des résultats inégaux. Certains pays du Sud sont dans une position particulière à l'interface avec les pays du Nord développés.

Un espace mondialisé

1. Mondialisation et interdépendances

L'espace mondial se présente aujourd'hui comme un système marqué par la multiplication de flux de toute nature (hommes, marchandises, capitaux, informations) qui ont des effets sur les sociétés. Ces flux sont organisés par des acteurs spatiaux comme les États, les entreprises multinationales, les organisations internationales, les organisations non gouvernementales, les organisations illicites. L'intensité de ces échanges favorise l'émergence de lieux de la mondialisation à différentes échelles, notamment les métropoles mondiales disposant d'un pouvoir de commandement.

2. Autres logiques d'organisation de l'espace mondial

La mondialisation est l'objet de débats concernant ses modalités de mise en œuvre, sa relation avec la question du développement et avec les enjeux environnementaux. Par ailleurs, le processus de mondialisation ne constitue pas la seule clé de lecture du monde. D'autres logiques d'organisation du monde se juxtaposent et interfèrent : les aires de civilisation (cultures, langues, religions), les États, les organisations économiques régionales.

OBJECTIF GÉNÉRAL

-> Engager une réflexion sur les règles du commerce international de matières premières agricoles à travers l'exemple de la banane.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

-> Initier à la compréhension du rôle des acteurs du commerce international de matières premières agricoles.

-> Prendre conscience de l'impact des règles du commerce mondial sur le développement des pays producteurs et sur les conditions de travail des ouvriers agricoles.

DOCUMENTS ET MATÉRIEL NÉCESSAIRES

-> Photocopies des cartes Rôle (annexe 1)

-> Photocopies des cartes suggestions ci-jointes en cas de prolongement (voir étape 6)

-> Une banane

DURÉE : 2 heures

DÉROULEMENT

ÉTAPE 1 : Introduction (20 mn)

L'enseignant explique que les élèves, à travers leur rôle, vont retracer le chemin parcouru par une banane des plantations d'Amérique latine jusque dans les paniers européens.

L'enseignant constitue 5 groupes d'acteurs de manière aussi égale que possible. Ces 5 groupes constituent les acteurs majeurs de la chaîne du commerce international de la banane.

1- Les travailleurs agricoles

2- Le propriétaire des plantations

3- Le transporteur maritime

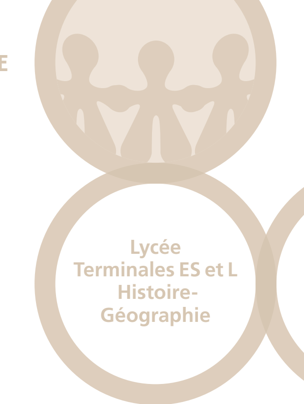
4- L'importateur

5- Le distributeur

Dans un premier temps, les élèves imaginent quel peut être leur rôle en incarnant ces acteurs.

Dans un deuxième temps, l'enseignant distribue les cartes Rôle. Chaque groupe réfléchit au rôle qui lui a été attribué : en quoi consiste le travail désigné par la carte Rôle ? Ensuite, chaque groupe explique ce travail aux autres groupes.

Banana Corp



ÉTAPE 2 : Préparation de la négociation (15 mn)

L'enseignant explique qu'une banane est vendue 0,30 € pièce aux consommateurs européens. Les 5 groupes d'acteurs vont devoir se partager les 30 centimes en fonction des informations de leur carte Rôle. Pour cela, ils vont participer à une négociation avec tous les groupes et doivent s'y préparer.

Chaque groupe s'isole, désigne son représentant pour la négociation et prépare des arguments à mettre en avant, à partir des données de la carte Rôle. L'enseignant passe dans les groupes pour conseiller, suggérer.

ÉTAPE 3 : La négociation (20 mn)

Les représentants des différents groupes se réunissent autour de la table de négociation pour échanger sur les termes de la négociation. L'enseignant régule les prises de paroles. Les élèves ne participant pas à la négociation se mettent autour du groupe de négociation et peuvent faire passer à leur représentant des arguments supplémentaires par post-it.

Après plusieurs prises de paroles de chaque représentant, l'enseignant reformule les conclusions de la négociation, avec ou sans accord, en s'appuyant sur le tableau ci-dessous reproduit en grand format.

ÉTAPE 4 : Discussion (15 mn)

L'ensemble des élèves discute de la manière dont l'accord a ou n'a pas été obtenu. L'enseignant donne d'abord la parole aux observateurs :

-> *Est-ce que l'accord vous paraît juste ?*

-> *Qui en bénéficie le plus ? Qui en bénéficie le moins ?*

-> *Qui a le pouvoir et pourquoi ?*

-> *Quels arguments ont été utilisés ?*

-> *Comment classer ces arguments ?*

	Travailleurs agricoles	Propriétaire de la plantation	Transporteur maritime	Importateur	Distributeur	Total
1er tour de table d'échange						
2e tour de table d'échange						
3e tour de table d'échange						



Banana Corp

● ÉTAPE 5 : La comparaison (10 mn)

L'enseignant découpe une banane en fonction de la répartition ci-dessous, déterminée pour une banane en provenance d'Amérique centrale. Et l'enseignant remet à chaque groupe la part qui lui revient dans le cadre du commerce traditionnel.

Les élèves discutent de cette répartition en petits groupes (garder les groupes formés pour l'étape 1) :

-> *Correspond-elle à la répartition précédente ?*

-> *Quels points communs ? Quelles différences ?*

-> *S'agit-il d'une situation juste ?*

L'enseignant propose une comparaison avec la banane équitable en montrant les 2 visuels des bananes en pièce jointe (annexe 2).

Travailleurs agricoles	Propriétaire de la plantation	Transporteur maritime	Importateur	Distributeur
1 centime	5 centimes	4 centimes	7 centimes	13 centimes

● ÉTAPE 6 : Une nouvelle négociation (30 mn)

Les travailleurs agricoles n'acceptent pas la situation qui leur est imposée. Ils passent à l'action dans leur pays.

Les groupes se reconstituent pour décider de la manière dont ils vont agir. Ils se munissent des cartes Suggestions (annexe 3) afin de se préparer à une négociation, de la même manière que dans la première partie du jeu. Les groupes « Transporteur maritime » et « Distributeur » se mettent en situation d'observation.

Chaque groupe actif s'approprie sa carte Rôle en discutant du lien entre les actions et leurs résultats. Puis, chaque groupe décide de la manière dont il va agir. Quel(s) mode(s) d'action, et dans quelle succession, en fonction des réactions attendues des autres groupes.

Les représentants se réunissent pour la négociation. Le groupe des travailleurs agricoles annonce son action en l'argumentant. L'enseignant indique le résultat de l'action entreprise. Les 2 autres groupes d'acteurs annoncent leur réaction en l'argumentant. L'enseignant indique le résultat de chaque action. Les négociations se poursuivent ainsi pendant 15 mn.

● ÉTAPE 7 : Conclusion (10 mn)

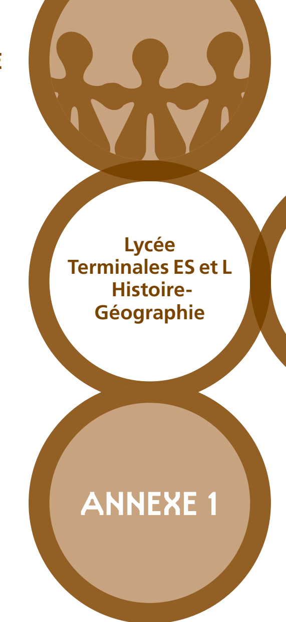
L'ensemble des élèves discute de la manière dont l'accord a ou n'a pas été obtenu. L'enseignant donne d'abord la parole aux observateurs :

-> *Est-ce que l'accord vous paraît juste ?*

-> *Qui en bénéficie le plus ? Qui en bénéficie le moins ?*

-> *Quels arguments ont été utilisés ?*

Cartes Rôle



VOUS ÊTES... UN TRAVAILLEUR AGRICOLE

1. Vous travaillez entre 12 et 14 heures par jour

2. Vous sélectionnez les bananes sur le bananier, les transportez sur votre dos et les lavez.

3. Vous appliquez les pesticides et les fertilisants ce qui peut entraîner des risques importants pour votre santé (cancer, stérilité, malformations…).

Les pesticides sont aussi déversés par avion sur les maisons et les écoles.

4. Vous devez vous débrouiller pour nourrir votre famille, payer les soins médicaux et envoyer les enfants à l'école.

5. Par ailleurs, votre employeur fait tout pour vous dissuader de rejoindre un syndicat.

VOUS ÊTES... LE PROPRIÉTAIRE DE LA PLANTATION

Vous prenez en charge les coûts liés à la gestion de la plantation : achat des pesticides, du fuel pour les aéroplanes qui les déversent, outils et machines.

1. Vous assumez les pertes : L'Union européenne a mis en place des critères très stricts pour les bananes importées. Cela a demandé des investissements lourds, et pourtant une partie de vos bananes ne répond pas encore à ces critères.

2. Vous assumez certains risques : mauvaise récolte, ouragan…

3. Vous devez régulièrement investir et moderniser vos équipements.

4. À force de cultiver la banane, votre terre s'appauvrit et vous devez utiliser toujours plus de fertilisants.

VOUS ÊTES... LE TRANSPORTEUR MARITIME

Les grands cargos sont chers à l'achat et à l'entretien

1. Vous devez vous fournir en fuel et en dépensez énormément.

2. Vous devez souscrire une assurance pour les cas où votre cargaison serait perdue ou endommagée.

3. Vous devez assurer, de façon continue, la réfrigération des bananes qui doivent absolument arriver « vertes » à quai.

4. Vous devez payer les taxes portuaires à votre départ et à votre arrivée.

VOUS ÊTES... L'IMPORTATEUR

Vous assurez le transport par route du port maritime à la mûrisserie et ensuite de la mûrisserie aux lieux de vente.

1. Vous êtes lié par contrat à la fois au directeur de plantation à qui vous achetez les bananes et aux distributeurs à qui vous allez les vendre. Si l'un des 2 n'honore pas son contrat, vous ne pouvez pas pour autant laisser tomber l'autre.

2. Vous devez payer les licences d'importation à l'Union européenne.

3. Vous avez besoin de grands bureaux pour assurer tout le travail administratif.

4. Vous faites mûrir les bananes et supportez le coût de l'entretien des mûrisseries et de l'achat du matériel nécessaire.

5. Après les avoir fait mûrir, vous devez faire emballer les cartons de bananes.

VOUS ÊTES... LE DISTRIBUTEUR

Vous devez embaucher et gérer une grande quantité d'employés.

1. Vous devez payer les frais liés à vos magasins : entretien, transport, matériel de vente…

2. Vous devez maintenir une bonne image de votre entreprise et devez faire très attention à la qualité de vos produits.

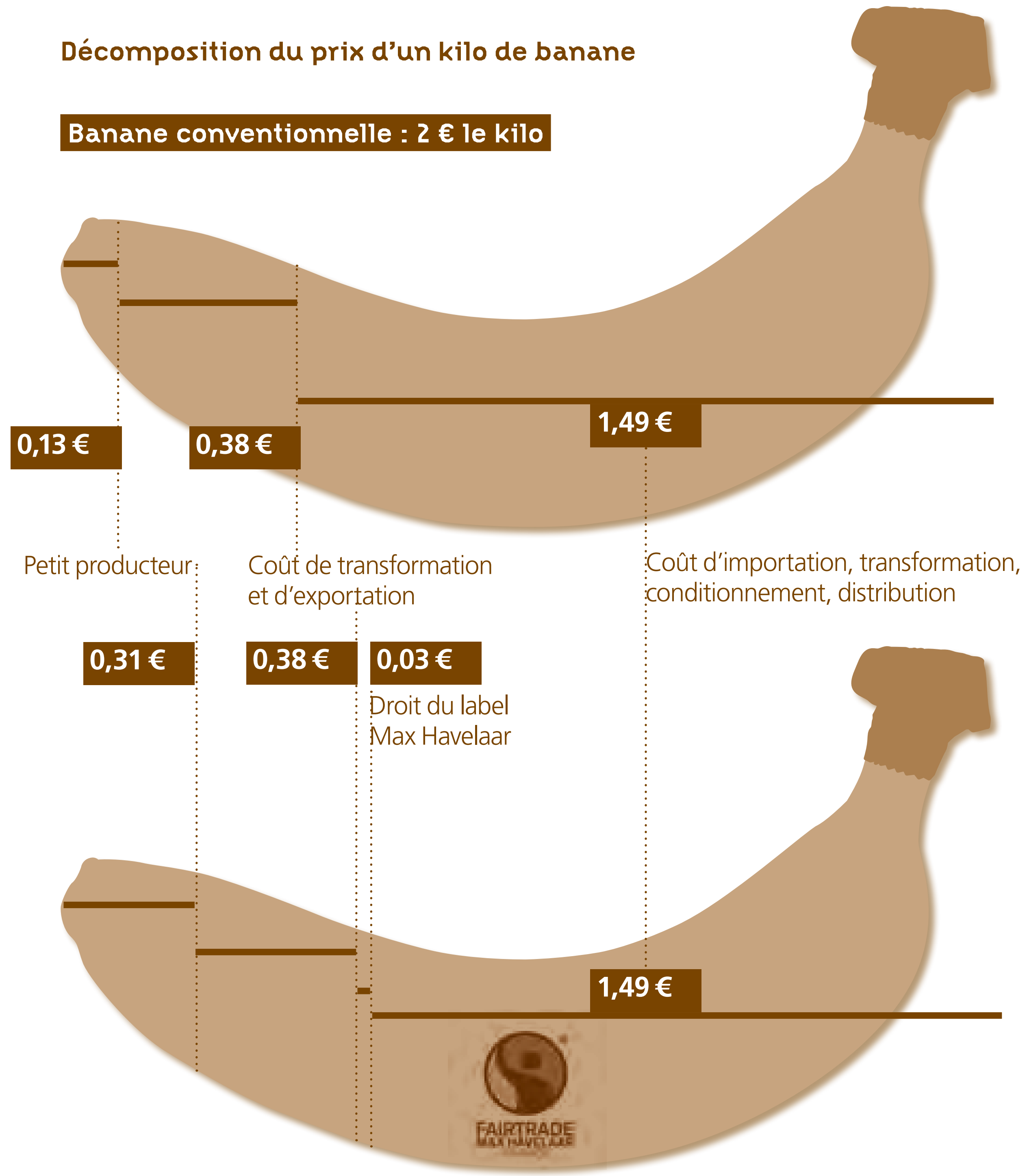
3. Vous devez attirer le consommateur et pour cela il vous faut aussi faire des campagnes publicitaires : cela coûte très cher.

Schémas de comparaison entre la banane équitable et la banane conventionnelle

ANNEXE 2

Décomposition du prix d'un kilo de banane

Banane conventionnelle : 2 € le kilo

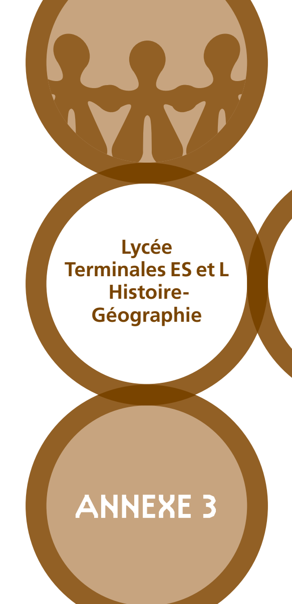


Banane portant le label Max Havelaar : 2,21 € le kilo

Source : Max Havelaar, mai 2003.

Sur la base de moyennes, en particulier pour le chiffre petit producteur de la banane conventionnelle qui est basé sur les prix en Équateur, Colombie, Ghana, Îles Sous le Vent, Costa Rica et République dominicaine.

Cartes Suggestion pour le prolongement de l'activité



STRATÉGIE POUR LES TRAVAILLEURS AGRICOLES

> ACTION	> RÉSULTAT
Grève	Suivie à 80 %
Syndicalisation pour obtenir l'application des droits	5 meneurs tentent d'implanter un syndicat
S'adresser au gouvernement du pays pour qu'il impose le respect des droits sociaux	Le gouvernement fixe un prix plancher au sortir de la plantation
S'adresser à l'OIT (Organisation Internationale du Travail) pour dénoncer le non-respect des droits, le travail des enfants	L'OIT donne un blâme au gouvernement du pays et lui demande de faire respecter le droit du travail
S'adresser à l'opinion publique internationale pour créer un mouvement de soutien	Une campagne de courrier dénonçant les pratiques de la multinationale qui importe
S'adresser aux consommateurs pour informer sur les conditions de production du pays	De plus en plus de consommateurs exigent de la banane équitable

STRATÉGIE POUR LES PROPRIÉTAIRES DES PLANTATIONS

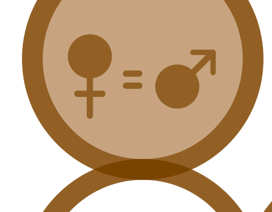
> ÉVÉNEMENT	> RÉACTION
Grève	Licenciements parce qu'il y a beaucoup de travailleurs qui attendent
Syndicalisation	Licencier les meneurs. Créer un syndicat maison
Revendications des travailleurs agricoles (salaires, conditions de travail)	Augmenter le salaire des ouvriers et répercuter l'augmentation des prix de vente
Revendication des travailleurs agricoles	Se regrouper pour créer une filière de commerce équitable et respectueuse de l'environnement : respect des droits des travailleurs, réduction de l'utilisation des pesticides, engrais, herbicides…

STRATÉGIE POUR L'IMPORTATEUR

> ÉVÉNEMENT	> RÉACTION
Troubles sociaux dans le pays	Faire pression sur le gouvernement pour réprimer Chercher un pays producteur avec un pouvoir politique fort
Les planteurs augmentent leur prix	Chercher d'autres fournisseurs qui peuvent produire encore moins cher Répercuter l'augmentation des prix au niveau de la distribution
L'opinion publique dénonce la situation des travailleurs	On la calme en mettant en place des certifications : elles indiquent que les marchandises ont été produites dans le respect des droits sociaux et en respectant l'environnement (certifications SA 80002, ISO 14001)
Les consommateurs réclament de la banane produite dans des meilleures conditions sociales et environnementales	On invente une filiale dite de commerce équitable et on en profite pour vendre la banane plus chère

STRATÉGIE POUR LE DISTRIBUTEUR

> ÉVÉNEMENT	> RÉACTION
L'importateur augmente ses prix	On cherche un fournisseur moins cher
Le consommateur réclame de la banane équitable	On invente un label de commerce équitable maison peu contraignant



Pas de sécurité alimentaire sans égalité hommes-femmes !

Lycée
Seconde
Géographie

LIENS AVEC LES PROGRAMMES

Références au programme scolaire de géographie (à titre d'exemple).
Extrait du BO spécial n° 4 du 29 avril 2010.

Géographie -> Sociétés et développement durable
Introduction : Le développement durable, fil conducteur du programme.

Plaçant l'homme et l'humanité au cœur des problématiques, l'étude du développement durable met en relation le développement humain avec les potentialités de la planète. En croisant les dimensions sociales, économiques et environnementales, on s'interroge sur la façon dont les sociétés humaines améliorent leurs conditions de vie et subviennent à leurs besoins sans compromettre la satisfaction des besoins des générations futures. Le développement durable apparaît ainsi comme une autre façon de lire le monde, de le penser et de le gérer.[…]

Le programme comporte quatre thèmes

Question obligatoire. Du développement au développement durable

- Un développement inégal et déséquilibré à toutes les échelles.
- De nouveaux besoins pour plus de 9 milliards d'hommes en 2050.
- Mettre en œuvre des modes durables de développement.

Thème 2. Gérer les ressources terrestres. On choisit deux questions parmi les trois proposées.

Nourrir les hommes :

- Croissance des populations, croissance des productions.
- Assurer la sécurité alimentaire.
- Développer des agricultures durables ?

Histoire et Géographie -> Objectifs d'apprentissage. Capacités et méthodes.
Maîtriser des outils et méthodes spécifiques. Organiser et synthétiser des informations.

Lire un document (un texte ou une carte) et en exprimer oralement ou par écrit les idées clés, les parties ou composantes essentielles ; passer de la carte au croquis, de l'observation à la description.

OBJECTIF GÉNÉRAL

-> Comprendre que l'égalité hommes-femmes est un facteur de développement durable permettant, notamment, d'assurer la sécurité alimentaire.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

-> Découvrir l'importance de la place des femmes en agriculture.

-> Découvrir les instances FAO et ONU Femmes et leurs rôles.

-> Découvrir une région géographique.

DOCUMENTS ET/OU MATÉRIEL NÉCESSAIRE

-> Photocopie des annexes 1 et 4 pour tous les élèves.

-> Photocopie du document n° 1 de l'annexe 3 pour la moitié des élèves.

-> Photocopie du document n° 2 de l'annexe 3 pour la deuxième moitié des élèves.

-> Une carte Peters ou un planisphère.

Recommandation : Avant cette séquence les élèves devront avoir déjà abordé la notion de sécurité alimentaire.

DURÉE : 60 minutes

DÉROULEMENT

● ÉTAPE 1 : Introduction (15 mn)

L'enseignant distribue à chaque élève les citations de Jean Ziegler et Michelle Bachelet (annexe 1). Après avoir laissé le temps à chacun de lire, il pose les questions suivantes à la classe :

-> *Qui est Jean Ziegler ?*

-> *Que signifie le sigle « FAO » ? Quel est le rôle de la FAO ?*

-> *Qui est Michelle Bachelet ?*

-> *Que signifie ONU Femme ? Quel est le rôle de l'ONU Femme ?*

L'enseignant trouvera les éléments de réponses à ces questions dans l'annexe 2.

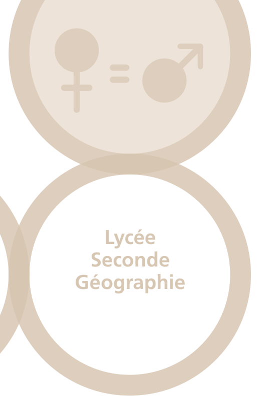
● ÉTAPE 2 : Les exemples du Paraguay et du Rwanda (15 mn)

L'enseignant divise la classe en 2 groupes.

Il distribue le document n° 1 de l'annexe 1 aux élèves du premier groupe et le document 2 de l'annexe 1 aux élèves du second groupe.

Laisser le temps aux élèves de lire le texte.

Après avoir laissé le temps de lire, il demande à chaque élève



de répondre par écrit aux questions qui correspondent à son texte.

Document n° 1 :

-> *Où se situe le Rwanda ?*

-> *Qu'est-ce que le plaidoyer ?*

-> *Quelle est l'idée forte de ce témoignage en matière d'égalité hommes-femmes en agriculture ?*

Document n° 2 :

-> *Où se situe le Paraguay ?*

-> *Qu'est-ce que le Mouvement des Sans Terre ?*

-> *Quelle est l'idée forte de ce témoignage en matière d'égalité hommes-femmes en agriculture ?*

● ÉTAPE 3 : Reprise en classe (10 mn)

L'enseignant propose à un élève de chaque groupe d'exposer à toute la classe son travail sur les deux questions suivantes :

-> Placer le pays (auquel le document faisait référence) sur une carte du Monde

-> *Quelle est l'idée forte de ce témoignage en matière d'égalité hommes-femmes en agriculture ?*

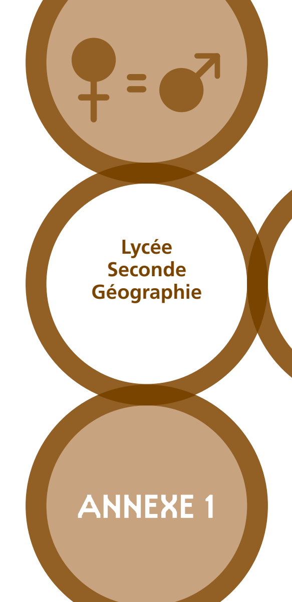
Faire réagir les autres élèves sur ce qui vient d'être dit. Compléter si nécessaire.

● ÉTAPE 4 : Femmes, agriculture et développement (20 mn)

L'enseignant distribue le texte « Quand la femme est propriétaire, la productivité de la terre augmente » (annexe 4).

Après avoir laissé le temps à chacun de lire, il propose à la classe un débat à partir de la question suivante : *À la lecture de ces différents textes, de quelle manière pouvons-nous défendre les propos de Michelle Bachelet découverts en début de séance ?*

Deux citations sur le défi alimentaire mondial



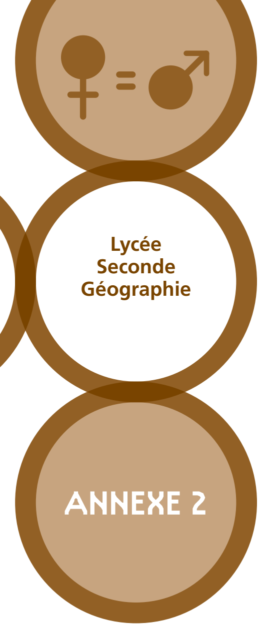
DOCUMENT ÉLÈVES

« L'agriculture mondiale peut aujourd'hui nourrir 12 milliards de personnes [...] donc les enfants qui meurent de faim sont assassinés. »

Jean Ziegler, FAO.

« Si le monde doit relever le défi de nourrir la population actuelle et les 9 milliards d'habitants à l'horizon 2050, nous devons investir en faveur des femmes et des jeunes filles qui sont des acteurs essentiels pour la sécurité alimentaire. (…) L'autonomisation des femmes et des jeunes filles est la clé en matière de développement, de sécurité alimentaire et de nutrition améliorée. »

Michelle Bachelet, ONU Femmes



Document ressources pour l'enseignant (étape 1)

JEAN ZIEGLER

est un homme politique, altermondialiste et sociologue suisse. Il a été rapporteur spécial auprès de l'ONU sur la question du droit à l'alimentation dans le monde de 2000 à 2008.

MICHELLE BACHELET

est l'ancienne présidente du Chili (de mars 2006 à mars 2010) et secrétaire générale adjointe de l'ONU chargée de l'égalité et l'autonomisation des femmes.

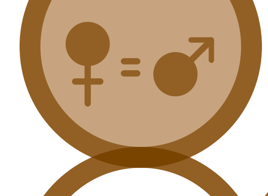
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

(connue sous [le sigle] […] *FAO* soit en anglais *Food and Agriculture Organization of the United Nations*) est une organisation spécialisée du système des Nations unies, créée en 1945 à Québec. Son siège est à Rome depuis 1951. La FAO regroupe 191 membres (190 États plus l'Union européenne). Son objectif suprême affiché est ***« Aider à construire un monde libéré de la faim »***, sa devise, inscrite sur son logotype, est « *Fiat panis* » (expression latine signifiant « *qu'il y ait du pain (pour tous)* »). Pour aider les pays pauvres et riches à mieux maîtriser leurs ressources et à avoir une vision prospective, la FAO offre aux utilisateurs enregistrés, depuis le 1er juillet 2010, gratuitement (l'abonnement était autrefois payant) toutes les statistiques de son service FAOSTAT, la plus vaste base de données mondiale sur l'alimentation, l'agriculture et la faim. Son directeur général actuel est José Graziano da Silva. Le président indépendant du Conseil est Luc Guyau.

L'ENTITÉ DES NATIONS UNIES POUR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES OU ONU FEMMES

est une agence de l'Organisation des Nations unies (ONU) créée dans le but de ***« promouvoir la parité et l'autonomisation des femmes partout dans le monde »***. Créée dans le cadre de la réforme globale de l'ONU entamée en 2005 et à la suite de négociations avec les groupes militants pour la cause des femmes, sa direction sera assurée par une personnalité qui travaillera sous l'autorité directe du Secrétaire général de l'ONU, avec le grade de « Secrétaire général adjoint ». La nouvelle entité regroupera et fusionnera différentes structures onusiennes déjà existantes comme la Division pour l'avancement des femmes (DAW), l'Institut international de recherche et de formation pour l'avancement des femmes (Instraw), le Fonds de développement des Nations unies pour la femme (Unifem) ou encore le Bureau du conseiller spécial pour les questions de genre et l'avancement des femmes (Osagi). Parmi les missions de cette entité, qui a débuté ses activités en janvier 2011, figure l'information, le conseil voire l'assistance technique concernant l'égalité des sexes, les droits des femmes ainsi que la « transversalisation de la problématique hommes-femmes », en s'appuyant sur le « principe de l'universalité ».

Source : Wikipédia.



Lycée
Seconde
Géographie

ANNEXE 3

Document n° 1 : **Rwanda**

De la théorie à la pratique

Avant 1999, aucune loi ne régissait la succession. Le plaidoyer d'Haguruka, association partenaire du CCFD-Terre Solidaire, a été décisif pour que l'égalité des droits soit inscrite dans la loi. Questions à sa secrétaire exécutive nationale, Christine Tuyisenge.

FDM : *Dans quel contexte s'est déroulé votre plaidoyer ?*

Christine Tuyisenge : La réticence des hommes, en particulier des parlementaires était très forte. Plusieurs éléments ont favorisé l'adoption de la loi. Conséquence du génocide : le nombre important de femmes au Parlement (48,8 % NDLR), et le fait que les femmes représentent plus de la moitié de la population dont une grande partie sont devenues chefs de famille. Et enfin, que le principe d'égalité soit consacré par la Constitution.

FDM : *Qu'en est-il de cette égalité aujourd'hui ?*

CT : Les résistances aux changements continuent d'empêcher les femmes d'accéder à leurs terres et de les valoriser. D'autant plus que les Rwandaises méconnaissent leurs droits et les procédures judiciaires. La lenteur dans l'exécution des jugements est également à déplorer. Alors, nous tentons de sensibiliser la population à la loi à travers les médias, les spectacles de rue, mais aussi en formant des autorités de base et des leaders communautaires. Nous assistons les femmes dans leurs démarches juridiques pour rentrer dans leurs droits. Et nous faisons du plaidoyer pour harmoniser la loi sur la succession avec le Code de la famille.

Document n° 1 : **Paraguay**

Des lois votées mais peu appliquées

Mirtha Rodriguez, rédactrice de la revue Informativo Campesino est membre du CDE, (Centre de documentation et d'études) une association paraguayenne, partenaire du CCFD-Terre Solidaire, très reconnue dans le domaine des questions rurales.

FDM : *Quelle est la place des femmes dans le Mouvement des Sans Terre ?*

Mirtha Rodriguez : Comme elles participent massivement aux manifestations et aux occupations des terres, les femmes ont gagné en visibilité, tant à l'intérieur des organisations, qu'auprès de l'État. Mais en dépit de leur militantisme, leurs revendications propres restent invisibles. Au niveau national et régional des Mouvements, elles occupent 2 % des postes à responsabilité et 13 % au niveau local. Beaucoup de cadres des Mouvements paysans estiment que la question du « genre » divise. Ils réclament la démocratie à nos gouvernements et aux partis politiques, mais ils n'ont pas la volonté de l'introduire pleinement dans nos organisations.

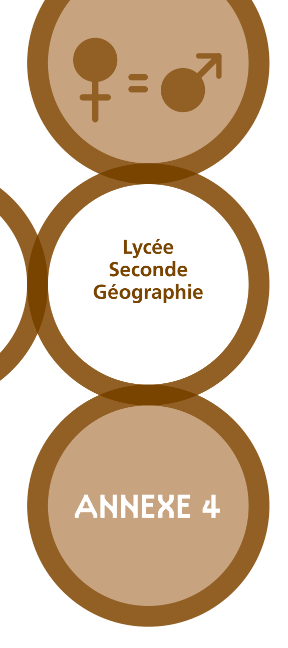
FDM : *De quelles discriminations souffrent-elles ?*

MR : Les distributions de terre sont injustes. L'estatuto Agrario, promulgué en 2002, leur garantit l'accès à la propriété et à la terre, mais l'État fait peu pour mettre ce droit en pratique. Et ce ne sont pas les commissions de négociations des Sans Terre, dirigées par les hommes, qui le rappellent à l'ordre. Les programmes spécifiques proposés aux femmes par les organisations reproduisent les discriminations du système capitaliste et patriarcal. Elles ne sont pas reconnues comme productrices. Elles sont assignées aux tâches moins rémunérées et ne participent pas à la commercialisation des produits.

FDM : *Quelle est la priorité ?*

MR : Il faut inscrire la parité dans les statuts des organisations. Fixer des quotas et mettre en place des plans d'action facilitant l'accès des femmes aux postes décisionnels. Afin que leurs revendications considérées aujourd'hui comme secondaires, acquièrent une véritable force politique.

Encadrés tirés du dossier « *Trop peu de terres pour elles* », **Bénédicte Fiquet** in *Faim Développement Magazine*, n° 222, mai 2007.



"Trop peu de terres pour elles"

QUAND LA FEMME EST PROPRIÉTAIRE, LA PRODUCTIVITÉ DE LA TERRE AUGMENTE

(…) dans les pays en développement, les femmes possèdent moins de 2 % de la terre, et ont accès à moins de 5 % des services.

Or, la productivité d'une terre cultivée par une femme augmente quand cette dernière en est propriétaire. Assurée que sa parcelle ne lui sera pas retirée du jour au lendemain, elle y consacre davantage de temps et d'argent. Maîtresse du fruit de son travail, elle peut choisir de vendre une partie du surplus de la consommation familiale pour la réinvestir en semences, outils, animaux… D'autant que son titre lui procure la garantie nécessaire pour emprunter, prétendre à des formations, intégrer les associations agricoles qui s'occupent de transformer et de commercialiser les produits. Sans compter les effets positifs indirects.
Au Kerala, 7 % des femmes propriétaires seraient victimes de violences conjugales contre 49 % pour celles qui n'ont pas de propriété.
Une étude faite au Bangladesh montre que les enfants de femmes propriétaires sont plus scolarisés et leurs fillettes mieux soignées que lorsque le père possède terres et maison.

Encadrés tirés du dossier « *Trop peu de terres pour elles* », **Bénédicte Fiquet** in *Faim Développement Magazine*, n° 222, mai 2007.

Outils pédagogiques

pour aller plus loin

OUTILS DU CCFD-TERRE SOLIDAIRE

Disponibles auprès des Délégations diocésaines (coordonnées sur ccfd-terresolidaire.org)

CARTE PETERS / MAC ARTHUR





UN VISA POUR LE VOYAGE

5 cahiers pédagogiques pour préparer des jeunes à un voyage solidaire



LE SENS DU DÉVELOPPEMENT ?

Dossier enseignants
19 fiches pédagogiques sur la consommation, les inégalités et l'accès aux droits pour la classe du cycle 2 à la Terminale (2011)

DOSSIER MILIEU SCOLAIRE MODE D'EMPLOI

Pour les animateurs en éducation au développement, des ressources pour mieux connaître l'institution scolaire et construire un projet pédagogique avec les enseignants (2011)



OUTILS POUR LE MILIEU SCOLAIRE

ÉDUQUER AU DÉVELOPPEMENT ET À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Dépliant de présentation pour les enseignants (2010)



MILIEU SCOLAIRE INFOS

Le CCFD-Terre Solidaire publie quatre fois par an un bulletin d'information en lien avec le milieu scolaire. L'objectif est d'informer sur les dispositifs de l'institution scolaire et de mutualiser les expériences d'animations des acteurs du CCFD-Terre Solidaire en région. Publication numérique. Pour s'abonner : milieuscolaire@ccfd.asso.fr

Le CCFD-Terre Solidaire

ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES PARTAGE DES RICHESSES ÉCONOMIE SOCIALE & SOLIDAIRE PAIX MIGRATIONS ALIMENTATION

Première ONG française de développement, le CCFD-Terre Solidaire agit depuis 50 ans au service de la solidarité internationale. Le choix de soutenir des initiatives de la société civile dans une relation de partenariat et non une relation d'assistance, a permis l'émergence, au fil de cinq décennies, d'acteurs locaux de développement et de transformation sociale vers plus de justice, de dignité et d'humanité.

Le CCFD-Terre Solidaire décline sa mission à travers trois lignes d'action complémentaires :

-> Le soutien à des projets de développement promus et mis en œuvre par des organisations-partenaires dans les pays du Sud. Ce soutien porte sur plusieurs domaines : la souveraineté alimentaire, la prévention et résolution des conflits, l'économie sociale et solidaire, les migrations internationales, la promotion des femmes dans le développement…

-> **Une politique d'éducation au développement en France qui incite les citoyens à s'engager pour plus de justice dans les relations internationales. Le CCFD-Terre Solidaire propose chaque année une panoplie de démarches et d'outils pédagogiques pour les adultes et pour les jeunes (notamment en milieu scolaire et à travers la démarche Bouge ta planète). Les bénévoles du CCFD-Terre Solidaire en France se mobilisent toute l'année, lors des temps forts de sensibilisation tels que la Semaine de la solidarité internationale, la Journée mondiale de l'alimentation…**

-> Une démarche de plaidoyer auprès des responsables politiques et économiques pour que leurs décisions prennent davantage en compte les intérêts des populations du Sud. Ces interpellations et campagnes portent notamment sur le financement du développement (par exemple, la campagne contre les paradis fiscaux), la promotion de politiques agricoles justes et solidaires, la responsabilité des entreprises, le contrôle du commerce des armes, les droits des migrants…

Ses ressources financières, un budget de 43 M€, proviennent presque en totalité de la générosité du public, garantie de son indépendance d'action et de parole : 350 000 donateurs font confiance à l'ONG. Le CCFD-Terre Solidaire est agréé par le Comité de la charte du don en confiance. Il propose également aux épargnants plusieurs produits financiers.

L'association peut compter sur la mobilisation d'un réseau de 15 000 bénévoles, présents dans les 99 départements et sur une équipe de 170 salariés à Paris et en région. Le CCFD-Terre Solidaire est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique et agréée organisation de jeunesse et d'éducation populaire.



ccfd-terresolidaire.org
bougetaplanete.org

Comité catholique contre
la faim et pour le développement
4 rue Jean-Lantier
75001 Paris
Tél. : 01 44 82 80 00

Référence : 5142212